

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT

Pour parcourir ce document interactif, cliquez sur le menu ci-dessous.

RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012


Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT



« L'OLYMPISME N'A PAS REPARU AU SEIN DE LA CIVILISATION MODERNE POUR Y JOUER UN RÔLE LOCAL OU PASSAGER. LA MISSION QUI LUI EST CONFIEE EST UNIVERSELLE ET SÉCULAIRE. »

Pierre de Coubertin
Fondateur du Mouvement olympique moderne

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le succès du Comité International Olympique ne se mesure pas seulement à ce que nous pouvons constater actuellement, mais au legs durable que nous créons par le sport. Toutes les activités du CIO, de la tenue des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse au don du sport aux populations désavantagées, ont pour but d'engranger des résultats avantageux à long terme.

Au cours des quatre années écoulées, le CIO et ses partenaires du Mouvement olympique ont accru un héritage positif sur bien des fronts et tel est le sujet de ce rapport final des activités du CIO de 2009 à 2012. Il est structuré autour de quatre grands courants d'action : assurer la célébration régulière des Jeux, mobiliser et éduquer la jeunesse, promouvoir le sport et les valeurs olympiques, et soutenir le Mouvement olympique.

À tous points de vue, les Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010 et les Jeux de l'Olympiade à Londres en 2012 ont atteint les objectifs fixés comme l'ont montré de stupéfiantes compétitions et une remarquable organisation à l'origine de normes de planification et de durabilité aussi nouvelles qu'exemplaires. L'enthousiasme et la mobilisation des pays hôtes ont été partagés par d'immenses audiences dans le monde entier. Certains sites olympiques à Vancouver sont déjà réaménagés et ouverts au grand public lequel bénéficie désormais et pour longtemps de nouvelles liaisons de transport et autres infrastructures améliorées. À Londres, le Parc olympique — ancienne friche industrielle — est en passe de devenir un quartier urbain modèle doté de logements, commerces, équipements sportifs et espaces verts.

Les 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Singapour en 2010 et les 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver à Innsbruck en 2012 ont inauguré une nouvelle tradition olympique appelée à mobiliser les jeunes par des programmes sportifs, éducatifs et culturels. Les participants sont rentrés chez eux en ambassadeurs enthousiastes des valeurs olympiques.

En 2009, un Congrès olympique s'est réuni pour prendre le pouls du Mouvement olympique et concevoir son avenir. Les délégués de l'ensemble du Mouvement : Comités Nationaux Olympiques, Fédérations Internationales, entraîneurs, athlètes et autres ont concocté un projet autour de 66 recommandations qui ont remporté l'approbation sans réserve des organisations olympiques.

La volonté sans faille du CIO de mettre le sport au service de la paix et du développement international a été reconnue par l'Organisation des Nations Unies (ONU) laquelle lui a attribué en 2009 le statut d'Observateur des Nations Unies. Ce titre lui permet de promouvoir le sport dans des sphères plus élevées, à la tribune de l'Assemblée générale et aux réunions de consultation. De concert, souvent, avec les partenaires des Nations Unies, le CIO prend part à des projets d'assistance humanitaire, de maintien de la paix, dans des secteurs comme l'éducation, l'égalité des sexes, l'environnement et la lutte contre le VIH/SIDA, ce qui l'amène ainsi à contribuer à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

Certes, il est encore bien trop tôt pour crier victoire dans la quête de l'égalité des sexes dans le sport, mais les Jeux à Londres ont représenté une étape significative dans cette voie. En effet, pour la première fois, les femmes ont concouru dans tous les sports au programme olympique et elles comptaient pour plus de 44 % des participants. Désormais, tous les Comités Nationaux Olympiques ont envoyé des femmes aux Jeux.

Il convient de signaler également que les finances du Mouvement olympique sont plus solides que jamais et ce, en dépit de la pire des crises financières mondiales depuis plus de 60 ans. Plus de 90 % des revenus que génère le CIO sont reversés aux Fédérations Internationales, Comités Nationaux Olympiques et comités d'organisation des Jeux Olympiques.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



Les quatre années écoulées témoignent d'innovations dans l'utilisation par le CIO des technologies de l'information pour promouvoir les valeurs olympiques plus efficacement auprès de publics toujours plus vastes, et par un plus grand nombre de moyens. La rénovation du site Internet, la numérisation des archives depuis les Jeux de 1896 et une participation sans réserve aux réseaux sociaux figurent parmi les changements intervenus.

Aucun de ces progrès n'aurait été possible sans le soutien et l'assistance des membres du CIO. Leurs conseils ont été précieux pas seulement durant les quatre mais les douze dernières années. Je dois reconnaître ma dette à l'égard des Comités Nationaux Olympiques, des Fédérations Internationales, des comités d'organisation des Jeux Olympiques, des athlètes, de nos partenaires TOP mondiaux et diffuseurs ainsi qu'à l'égard du personnel du CIO pour leur dévouement à notre grande cause.

La publication de ce rapport intervient 150 ans après la naissance de Pierre de Coubertin, le fondateur du Mouvement olympique moderne. Certes il n'aurait pas pu prévoir les nombreux changements intervenus, mais il n'en serait pas moins satisfait de constater que le Comité International Olympique poursuit la constitution d'un legs au profit des générations à venir.

Jacques Rogge

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

CÉLÉBRER LES JEUX


Les Jeux Olympiques sont davantage qu'une manifestation sportive. Ils constituent une scène mondiale où les meilleurs athlètes incarnent les valeurs olympiques. Les Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010 et les Jeux de la XXX^e Olympiade en 2012 ont fait le plein de prouesses sportives.

Néanmoins, pour être absolument couronnés de succès, les Jeux doivent faire plus que de proposer seulement des compétitions stupéfiantes et mobilisatrices. Les Jeux à Vancouver et Londres ont été performants à tous points de vue et ils ont placé la barre haut pour les éditions à venir en :

- produisant un legs durable et positif aux villes hôtes et au sport;
- promouvant des valeurs olympique d'excellence, d'amitié et de respect auprès du public mondial le plus large;
- en faisant progresser les objectifs de non-discrimination et de durabilité.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



**LES JEUX OLYMPIQUES
CONSTITUENT UNE
SCÈNE MONDIALE OÙ LES
MEILLEURS ATHLÈTES
INCARNENT LES VALEURS
OLYMPIQUES.**

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**CÉLÉBRER LES JEUX :
 UNE SPORTIVITÉ
 SANS PRÉCÉDENT**

À Vancouver, après une cérémonie d'ouverture dédiée à la mémoire de Nodar Kumaritashvili, décédé tragiquement le même jour à l'entraînement, les athlètes du monde entier ont confirmé que la poursuite de la fête était le meilleur moyen possible de rendre hommage à l'athlète géorgien. Ils ont capturé toute l'attention par des performances stupéfiantes comme celle de la patineuse artistique de la République de Corée, Yuna Kim, ou la victoire haletante du Canada en prolongation de la finale de hockey sur glace, la descente imposante du snowboarder américain Shaun White en half-pipe, les deux médailles d'or de la skieuse alpine allemande, Maria Höfl-Riesch, l'impressionnant doublé d'or et d'argent du Norvégien Emil Hegle Svendsen en biathlon et les triomphes à skis du Suisse Didier Defago et de l'Américaine Lindsey Vonn.

À Londres, la Britannique Nicola Adams a remporté la première médaille d'or jamais gagnée par une femme en boxe olympique, le nageur américain Michael Phelps est devenu l'olympien le plus titré de tous les temps après avoir décroché 22 médailles, le sprinteur jamaïcain Usain Bolt a écrit un nouveau chapitre d'histoire en conservant ses titres du 100 m et du 200 m. Quant au navigateur britannique Ben Ainslie, il a remporté sa quatrième médaille d'or, ce qui a fait de lui le régatier le plus performant de toute l'histoire olympique. Pour le reste, le Kenyan David Rudisha a battu le record du monde et décroché la médaille d'or dans le 800 m, l'athlète britannique Jessica Ennis a enthousiasmé le monde entier par sa victoire à l'heptathlon, la Chinoise Ye Shiwen a gagné l'or et établi un nouveau record du monde du 400 m quatre nages. Enfin, la Russe Aliya Mustafina a gagné quatre médailles en gymnastique.



**VANCOUVER 2010
 EN CHIFFRES**

2 566 athlètes, dont plus de 40 % de femmes

82 Comités Nationaux Olympiques (CNO), dont six pour la première fois

26 CNO ont remporté des médailles

**LONDRES 2012
 EN CHIFFRES**

10 568 athlètes, dont plus de 44 % de femmes

Les 204 CNO

85 CNO ont remporté des médailles, dont sept pour la première fois

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**CÉLÉBRER LES JEUX :
 PRODUIRE UN HÉRITAGE**

Grâce à une planification anticipée de l'héritage, les comités d'organisation de Vancouver et de Londres ont remporté des succès sans précédent en termes d'avantages pour le public et de développement durable. Ils ont en effet parfaitement compris les besoins de chacune des villes hôtes et fait des choix qui non seulement ont été à l'origine en premier lieu de célébrations spectaculaires mais qui par la suite bénéficieront à la population. Les futurs comités d'organisation tirent parti des leçons de Vancouver et de Londres dans leur planification grâce aux programmes de transfert des connaissances.

Durant sa préparation des Jeux, le comité d'organisation de Vancouver 2010 a insisté sur l'ouverture à tous et établi des partenariats avec les populations autochtones, socialement et économiquement désavantagées, leur offrant des opportunités tant économiques que sociales et culturelles. Ainsi les Quatre Premières nations hôtes, partenaires officiels des Jeux de Vancouver de 2010, ont pris part aux décisions et obtenu une plateforme internationale pour présenter leurs traditions et la diversité culturelle du Canada. À Londres, les Jeux ont transformé une friche industrielle en Parc olympique, une tâche qui a exigé l'évacuation de 2,3 millions de mètres cube de terre polluée.

Par ailleurs, les Jeux à Vancouver et à Londres ont laissé un héritage sportif tant au niveau de la haute compétition que de la base. À Vancouver, le site du curling est désormais un centre public très fréquenté avec une patinoire de hockey, un gymnase et des piscines couverte et découverte. L'Anneau olympique de Richmond, où a eu lieu le patinage de vitesse des Jeux de Vancouver est à présent un centre municipal omnisports ouvert aux athlètes de tous niveaux, avec des équipements pour une gamme étendue de sports : badminton, basketball, aviron en salle, golf, handibasket, mur d'escalade et salles de gym. Plus de 2,5 millions d'usagers s'y sont rendus depuis son ouverture au public.



À Londres, où plusieurs sites ont été construits avec des matériaux industriels recyclés, le centre aquatique, le Vélopark et le Centre Copper Box sont tous en cours de conversion en vue de leur utilisation publique. Autour de ces sites sportifs, viendra s'ancreur un quartier urbain modèle doté de logements, de commerces de détail, d'entreprises, d'écoles et d'espaces verts.

Le rôle du CIO dans la planification de l'héritage

Le succès des deux récentes éditions des Jeux Olympiques reflète toute la détermination du CIO et du Mouvement olympique à accorder la priorité au legs dès l'origine du projet de candidature. Ceci a renforcé l'héritage de ces Jeux, notamment en matière de développement durable.

En 2011, le CIO a tenu sa première conférence « Candidat pour les Jeux » en vue d'aider les villes candidates potentielles à comprendre la procédure et les avantages d'une candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Cette manifestation a montré que la réflexion en cours lors de la procédure d'auto-évaluation de chaque ville ne manque pas de retombées positives, que la candidature aboutisse ou non.

Grâce au programme des observateurs, composante intégrale du Programme de gestion des connaissances des Jeux Olympiques, les leçons tirées de la planification de Vancouver et Londres ont été transmises. Des représentants de Sotchi 2014, Rio 2016, PyeongChang 2018 et des trois villes candidates pour 2020 ont pris part à ce programme des observateurs à Londres. Ils ont visité les sites de compétition et de non compétition et ont échangé des informations au cours de tables rondes. Ils ont également assisté à la séance-bilan détaillée des Jeux organisée par le CIO sur l'ensemble des aspects des leçons à tirer des Jeux à Londres.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**CÉLÉBRER LES JEUX :
 PARTAGER LA MAGIE**

Les Jeux Olympiques sont l'une des rares manifestations véritablement mondiales qui offrent aux personnes de toutes conditions l'opportunité d'une rencontre solidaire. Ils incarnent les valeurs d'excellence, d'amitié et de respect. Faire partager l'enthousiasme des Jeux et mobiliser pour leur venue sont les plus sûrs moyens de promouvoir les valeurs olympiques auprès du public du monde entier.

Au cours des quatre années écoulées, le CIO a développé la sensibilisation aux Jeux de manière significative grâce à de nouveaux diffuseurs partenaires et à l'usage de nouveaux médias.

L'accroissement sans précédent de la retransmission des Jeux, combiné à celui de la diffusion numérique, offre aux publics du monde entier des occasions de regarder 24 heures sur 24 leurs athlètes favoris en action.

À Vancouver, les Services olympiques de radio-télévision (OBS) ont pour la première fois pris en charge la fonction de diffuseur hôte et ont produit une retransmission de qualité constante avec davantage d'efficacité. Les Jeux à Vancouver ont vu le lancement de la chaîne d'information olympique qui diffuse des nouvelles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, accompagnés d'interviews d'athlètes durant les Jeux. À Londres, la chaîne a proposé les interviews de 90 % des médaillés et permis à certains pays d'avoir accès à des archives sur des légendes nationales qu'ils n'auraient pas pu voir ailleurs.

Les quatre dernières années ont également vu l'augmentation spectaculaire de la diffusion numérique, ce qui a ouvert de nouvelles possibilités, notamment auprès du jeune public. Au cours des Jeux à Londres, la diffusion sur téléphones mobiles et autres appareils numériques a augmenté de manière exponentielle, approchant les niveaux de la diffusion télévisée traditionnelle. C'est également à Londres qu'a eu lieu pour la première fois la diffusion en ligne et en direct du CIO aux Jeux Olympiques sur les chaînes de YouTube dans 64 territoires en Asie et en Afrique sub-saharienne, où les droits de diffusion numérique n'avaient pas été attribués à un diffuseur partenaire. Ainsi, le public a pu avoir accès à une retransmission en direct gratuite, grâce à la diffusion de la chaîne d'information olympique.

Le CIO tire parti des réseaux sociaux pour partager l'expérience olympique avec les fans de tous âges. Grâce à Facebook, Twitter et Sina Weibo, le CIO s'adresse aux fans et suiveurs en cinq langues : anglais, français, russe, portugais et mandarin. Des plateformes d'échanges en espagnol, arabe et coréen sont en cours de développement.

La mise en place d'une plateforme (« Olympic Athletes' hub ») aux Jeux à Londres a permis à plus de 3 000 athlètes et à près de 300 000 fans olympiques de se connecter à un même réseau social. Les olympiens ont conversé en ligne et ont présenté au public les coulisses de la vie du village olympique.

En créant une communauté par le biais de multiples chaînes en ligne qui, à la fin 2012, touchaient plus de 21 millions de suiveurs olympiques, le CIO peut désormais maintenir l'intérêt pour les Jeux toute l'année.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



**RETRANSMISSION
 DES JEUX DE 2010
 À VANCOUVER
 EN CHIFFRES**

Audience de retransmission d'1,6 milliard de téléspectateurs

Plus de 31 900 heures de retransmission télévisée

235 diffuseurs et chaînes de télévision ont diffusé la retransmission des Jeux dans le monde entier.

**RETRANSMISSION
 DES JEUX DE 2012
 À LONDRES
 EN CHIFFRES**

Audience de retransmission de 3,7 milliards de téléspectateurs, chiffre le plus élevé de l'histoire des Jeux

Plus de 100 000 heures de retransmission télévisée

Les diffuseurs numériques partenaires ont diffusé au total plus de 1,9 milliard de vidéos dans le monde sur plus de 170 plateformes.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

CÉLÉBRER LES JEUX :
VALORISER LES FEMMES



Certes il reste beaucoup à faire, mais les quatre dernières années témoignent de progrès significatifs en vue de l'égalité des sexes sur l'aire de jeu. À Vancouver et à Londres, les Jeux ont battu des records de participation féminine puisqu'elles comptaient pour plus de 40 % des athlètes à Vancouver et pour plus de 44 % à Londres. Les concurrentes étaient plus nombreuses dans les délégations de 35 CNO, des plus petites en nombre aux plus grandes. Pour la première fois, les femmes ont concouru dans tous les sports au programme olympique, conséquence de la décision de la commission exécutive du CIO en 2009 d'ajouter la boxe féminine. La présence d'athlètes féminines d'Arabie Saoudite, du Qatar et de Brunei Darussalam signifie que tous les CNO désormais ont envoyé des femmes aux Jeux.

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

MOBILISER ET ÉDUQUER LA JEUNESSE

Depuis sa création, le Mouvement olympique s'est attaché à constituer un legs par et pour les jeunes. Durant les quatre années écoulées, le CIO a fait des progrès significatifs en ce sens avec le lancement des Jeux Olympiques de la Jeunesse et d'autres initiatives faisant appel au sport comme outil éducatif.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



**LE MOUVEMENT
OLYMPIQUE S'EST
ATTACHÉ À CONSTITUER
UN LEGS PAR ET POUR
LES JEUNES.**

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**MOBILISER ET ÉDUCER :
 LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE**

Les 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Singapour en 2010 et les 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver à Innsbruck en 2012 ont dépassé toutes les attentes et démontré la pertinence d'une telle manifestation qui combine des compétitions de haut niveau et un Programme culture et éducation (PCE) passionnant.

Les 1^{ers} JOJ à Singapour ont compté près de 3 600 athlètes, de 15 à 18 ans, originaires des 204 CNO qui, douze jours durant, ont pris part à des compétitions dans 26 sports. Près de la moitié des CNO présents ont décroché des médailles, notamment le Vietnam qui a gagné une médaille d'or et la Jordanie qui a obtenu sa première médaille olympique. Plus de 230 000 billets ont été vendus et les compétitions ont été retransmises dans 160 territoires à une audience estimée à 247 millions de téléspectateurs.

Les 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver ont rassemblé plus de 1 000 athlètes de 70 CNO. Ils ont attiré plus de 110 000 spectateurs à Innsbruck, ville organisatrice des Jeux Olympiques d'hiver en 1964 et 1976, après un relais de la flamme olympique de la jeunesse de 18 jours effectué par 2 012 relayeurs. Quarante-deux pour cent des CNO ont obtenu des médailles et la Japonaise Sara Takanashi est devenue la première athlète à gagner une médaille olympique en saut à ski.

Les éditions d'été et d'hiver ont chacune proposé de nouveaux formats de compétition et de nouvelles disciplines. Ainsi des épreuves par équipes mixtes de différents CNO ont fait fi des barrières sociales, culturelles et linguistiques. De nouveaux formats de compétition excitants comme le basketball à 3 et les sprints un contre un en canoë et en kayak ont été énormément populaires à Singapour. Pour les JOJ d'hiver à Innsbruck, plusieurs épreuves ont été créées, comme le défi des habiletés en hockey sur glace, tandis que d'autres épreuves comme le half-pipe à ski, le slopestyle en snowboard et le saut à ski féminin ont fait leur première apparition à une manifestation olympique après leur ajout au programme sportif des Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi.

Les participants des JOJ ont été sensibilisés par les ambassadeurs des JOJ, comme la sauteuse à la perche Yelena Isinbaeva, les skieurs Lindsey Vonn et Benjamin Raich, la patineuse artistique Yuna Kim, le hockeyeur sur glace Sidney Crosby, le skieur acrobatique Kevin Rolland, le sprinteur Usain Bolt et le nageur Michael Phelps. Le rôle d'un ambassadeur des JOJ est de mobiliser et d'accompagner les athlètes participant aux Jeux, tout en encourageant les jeunes du monde entier à la pratique du sport.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



L'une des mesures du succès des JOJ a été leur impact sur les médias numériques. À un moment donné, la chaîne des JOJ de 2010 à Singapour du CIO sur YouTube a été la troisième chaîne la plus regardée de YouTube dans le monde. Les JOJ d'été ont généré au total 10,7 millions de vues depuis le site Web des JOJ et la chaîne YouTube, et un million d'impressions sur Facebook et Twitter.

Le legs des Jeux Olympiques de la Jeunesse

Le legs des JOJ se transmet par les participants qui retournent chez eux en ambassadeurs du sport et des valeurs olympiques. Certains d'entre eux sont venus faire part de leur point de vue aux conférences du CIO. Les JOJ constituent également de solides bases pour les aspirants olympiens et nombre d'entre eux se sont qualifiés pour les Jeux Olympiques. Plus de 190 athlètes participants des premiers JOJ ont franchi le palier qui les a menés sur la scène olympique à Londres en 2012 où, à eux seuls, ils ont gagné 25 médailles.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**MOBILISER ET ÉDUIQUER :
 LE SPORT COMME OUTIL PÉDAGOGIQUE**

L'un des aspects exceptionnels des JOJ qui les classent à part de toutes les autres manifestations sportives est leur Programme culture et éducation (PCE). Ce PCE incarne les valeurs olympiques et est un moyen pour les participants d'en apprendre plus les uns sur les autres et sur leurs mentors. Le PCE propose des stands interactifs, expositions et autres activités sur l'Olympisme et la responsabilité sociale, le fair-play, le développement de compétences, les modes de vie sains, l'expression et le bien-être. Ces programmes vont des groupes de discussion sur la manière de suivre un régime diététique équilibré aux projets artistiques où les participants peuvent partager l'expérience par la danse, la musique et les arts en général.

Grâce au PCE, les jeunes athlètes des JOJ prennent conscience des grandes questions mondiales, de toute l'importance de contribuer à l'environnement et à la société, tout en célébrant le Mouvement olympique. Ce format interactif est une occasion de se faire des amis du monde entier et de mieux comprendre la diversité des cultures. Les participants sont aussi amenés à prendre part à des projets publics et de développement durable qui viennent souligner également l'importance de faire un don en retour à sa communauté d'origine.

Les organisations internationales ont pris une part active au PCE avec un ensemble de programmes éducatifs. Les agences des Nations Unies, l'Agence Mondiale Antidopage, les Sociétés internationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Comité International pour le Fair-Play et d'autres organisations internationales sont au nombre des partenaires des JOJ. Le matériel du PCE comme le dossier éducatif des JOJ a été largement distribué hors des manifestations à Singapour et Innsbruck.

Par ailleurs, les JOJ ont pu compter sur des athlètes modèles, nommés par les Fédérations Internationales et les membres de la commission des athlètes du CIO. Présents à ces Jeux, ils ont guidé les jeunes athlètes des JOJ et passé du temps avec eux pour les aider à comprendre comment vivre les valeurs olympiques. Avec eux, ils ont participé au PCE et animé des forums « À la rencontre des athlètes modèles » pour partager leurs expériences et les difficultés qu'il leur a fallu surmonter.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

Par bien d'autres façons, le CIO utilise le sport à des fins éducatives. Ainsi, le Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO) équipe-t-il des milliers d'enseignants dans le monde pour l'enseignement des valeurs olympiques à des jeunes de 8 à 18 ans. Le manuel de l'enseignant du PEVO propose des séquences faciles à mettre en œuvre et adaptables aux diverses classes d'âge. Aujourd'hui, plus de 110 pays ont pris part à ce programme comme en Zambie où le PEVO a été utilisé dans l'éducation de plus de 10 000 garçons et filles depuis l'ouverture en 2010 d'un Centre de développement de la jeunesse olympique. Plus de 600 jeunes instructeurs du PEVO ont ainsi été formés.

Un partenariat avec l'UNESCO incite à davantage de collaboration entre les organisations sportives et les éducateurs à travers le monde. Les 7^e et 8^e Conférences mondiales du CIO sur le sport, l'éducation et la culture, à Durban en 2010 et à Amsterdam en 2012, toutes deux co-organisées avec l'UNESCO, ont rassemblé des experts des deux et des représentants des jeunes, dont d'anciens participants des JOJ. Elles ont été l'occasion d'insister sur la nécessité d'intégrer l'éducation physique fondée sur des valeurs dans les programmes scolaires.



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

L'OLYMPISME EN ACTION

La Charte olympique définit l'Olympisme comme une philosophie de vie qui mélange le sport avec la culture et l'éducation et appelle le CIO à coopérer avec les organisations publiques et privées pour « placer le sport au service de l'humanité. »

Le CIO met l'Olympisme en action de plusieurs façons :

- Sport pour tous
- Le développement par le sport
- La paix par le sport
- Femme et sport
- L'éducation par le sport
- Sport et environnement
- Culture et sport

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



**L'OLYMPISME EST
UNE PHILOSOPHIE
DE VIE QUI MÉLANGE
LE SPORT AVEC
LA CULTURE ET
L'ÉDUCATION.**

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**L'OLYMPISE EN ACTION :
 SPORT POUR TOUS**

Le CIO est un ardent défenseur de l'utilisation du sport et des activités physiques pour la promotion de la santé, de la forme et du bien-être physique et mental. Au cours des quatre dernières années, le CIO a joint ses forces à celles des organisations internationales pour favoriser la pratique d'activités physiques dans les écoles et par les jeunes des pays en développement, et faciliter un accès égal au sport et aux valeurs qu'il transmet. Il a également encouragé les gouvernements et les institutions éducatives à rendre le sport plus accessible.

En 2010, le CIO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont convenus d'une collaboration internationale en vue de réduire les risques des affections cardio-vasculaires, du diabète et d'autres maladies non transmissibles, qui font partie des principaux facteurs de risques de mortalité. Le CIO a également participé en 2011 à une réunion spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles.

Avec la célébration de la Journée olympique et d'autres manifestations semblables, la commission du sport pour tous du CIO joue un rôle influent en vue d'inciter des publics de tous âges et capacités à pratiquer des activités sportives. Afin de partager les bonnes pratiques et de favoriser les progrès, la commission organise la Conférence mondiale sur le sport pour tous. Et, en réponse à une recommandation de la 13^e Conférence mondiale du CIO sur le sport pour tous à Jyväskylä (Finlande) en 2010, la commission a produit le guide « Get Moving » (« Bougez – guide pour la gestion des programmes de sport pour tous »), publié en 2013.

Chaque année aussi, la commission distribue des aides financières et apporte son soutien à des manifestations sportives sur les cinq continents. En 2011, à l'occasion de la 14^e Conférence mondiale sur le sport pour tous à Beijing, elle a lancé un programme de bourses qui sont allées à divers projets : en Bosnie-Herzégovine, pour une utilisation de la plongée sous-marine et d'autres activités aquatiques à l'appui de la rééducation d'amputés victimes de mines; en Éthiopie, à un projet où le sport vient en aide aux enfants des rues pour réintégrer l'école et la société; et en Chine pour une série de démonstrations de qigong et d'autres exercices traditionnels du corps et de l'esprit ouvertes à tous, destinée à 100 villes et 1 000 villages.



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



LA JOURNÉE OLYMPIQUE

Le CIO a pris des mesures au cours des quatre dernières années pour partager la joie du sport et promouvoir les valeurs olympiques avec le plus grand nombre au niveau du grand public. L'un des meilleurs exemples en est la Journée olympique, célébration annuelle de la naissance du Mouvement olympique moderne, le 23 juin 1894.

En 2009, en plus des activités physiques, le CIO a élargi le thème de la Journée olympique aux éléments culturels et éducatifs. Reprenant le mot d'ordre « Bouger, apprendre et découvrir », les CNO du monde entier ont contribué à la diffusion des activités de la Journée olympique dans les écoles et centres publics, ainsi que d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. En 2012, le CIO a touché ses millions de fans sur Facebook et suiveurs sur Twitter, et leur a demandé de participer à la Journée olympique pour gagner un voyage aux Jeux à Londres. Le CIO a également affiché les tweets signalant la célébration sur une carte du monde. Les activités de la Journée olympique sont très variées, qu'il s'agisse de courses de loisirs, de marches ouvertes à tous, de concours de poutre, de courses en tricycle, de handbasket, de relais, de rencontres de natation, d'interventions de sensibilisation par des athlètes olympiques, d'expositions sur la santé et la condition physique, ou de concours d'art ou d'artisanat à thème sportif destinés aux jeunes enfants.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**L'OLYMPISME EN ACTION :
 LE DÉVELOPPEMENT PAR LE SPORT**



Les initiatives du CIO apportent le sport aux populations défavorisées, en vue d'accroître l'activité physique dans le monde entier et améliorer le bien-être social et humain en général.

En 2010, le CIO a inauguré le premier Centre olympique pour le développement de la jeunesse en Zambie, projet pilote de son programme « Sport pour l'espoir ». Avec le soutien du gouvernement zambien, du Comité National Olympique de Zambie et des Fédérations Internationales (FI), le centre offre des équipements pour les athlètes de tous niveaux dans une douzaine de sports ainsi que des programmes éducatifs, des services de santé et des activités aux populations riveraines. La mise en œuvre d'un deuxième Centre olympique pour le développement de la jeunesse a débuté en Haïti en 2012 et son ouverture est prévue en 2014.

En 2009, le CIO a lancé un programme de distribution de kits de sport et de loisirs aux enfants et jeunes adultes qui n'auraient eu sans ce matériel que peu de possibilités d'accéder au sport. Les kits répondent aux besoins des sports les plus populaires dans le lieu de destination. Ils comprennent divers balles et ballons, tenues sportives et craies pour marquer les terrains. Depuis sa création, le programme a été bien accueilli par plus de 600 000 jeunes de 40 pays. En 2012, un projet a été lancé sur deux ans avec le HCR et Samsung, partenaire TOP du CIO qui fournira un kit sportif à environ 150 000 personnes déplacées en Asie, en Amérique et en Afrique.

La campagne « Donner, c'est gagner » organisée à l'occasion des Jeux Olympiques fournit des tenues sportives et des vêtements aux réfugiés qui ont fui les guerres, les famines et d'autres catastrophes naturelles et humaines en Europe, en Asie et en Afrique. Les contributions d'athlètes, du CIO, des CNO, des FI, des partenaires TOP et d'autres membres de la famille olympique sont distribuées par le HCR dans des camps de réfugiés du monde entier. La campagne lancée au moment des Jeux à Londres en 2012 a permis de collecter 70 000 pièces de vêtement distribuées dans sept pays.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**L'OLYMPISME EN ACTION :
 LA PAIX PAR LE SPORT**

Les efforts du CIO pour promouvoir la paix remontent à la tradition des Jeux Olympiques de l'Antiquité, quand des factions en guerre déclaraient une trêve pour laisser athlètes et spectateurs se rendre sans encombre aux Jeux et en revenir. Cette tradition revit dans la Trêve olympique moderne qui est tout autant la déclaration réitérée de la capacité du sport à réunir en harmonie des parties en conflit et de créer autant d'occasions de dialogue et même de réconciliation. À la demande du CIO, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la Trêve olympique pour chaque édition des Jeux Olympiques depuis 1993. Les États membres des Nations Unies sont encouragés à observer la paix durant les Jeux en signant une trêve et en invitant à la poursuite du maintien de la paix après que la flamme olympique a été éteinte. À l'approche des Jeux à Londres, la Trêve olympique a reçu le soutien unanime des 193 États membres de l'ONU.

En 2011, le CIO a ouvert un Centre de sport pour la jeunesse à Gatumba (Burundi), financé conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau du secrétaire général pour le sport au service de la paix et du développement, et le gouvernement du Burundi. Situé à la frontière avec la République démocratique du Congo — région connue pour ses tensions, sa violence et son manque d'infrastructures de loisirs — ce complexe omnisports, géré par le CNO du Burundi et la municipalité locale, propose des activités sportives et éducatives à plus de 10 000 jeunes.



En 2009, le CIO a lancé une initiative pour la paix en organisant le premier Forum international du CIO sur le sport au service de la paix et du développement. Cette manifestation désormais biennale a pour but d'évaluer les succès et difficultés de l'utilisation du sport comme instrument de développement humain et de promotion de la paix. Les Nations Unies se sont jointes au CIO comme co-organisateur en 2011.

En 2010, le CIO a tenu des réunions entre les CNO palestinien et israélien pour traiter de la libre circulation des athlètes, entraîneurs, officiels et matériels sportifs palestiniens et israéliens, ainsi que des athlètes et délégations étrangers en visite.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**L'OLYMPISME EN ACTION :
 FEMME ET SPORT**



En accord avec la Charte olympique qui déclare que le sport est un droit humain, le CIO est un ardent défenseur de l'ouverture à tous par le sport. La Journée olympique et les projets soutenus par la commission du sport pour tous reposent sur la conviction que le sport devrait être accessible aux personnes de tous âges et capacités, sans discrimination.

L'engagement du CIO dans la promotion de l'égalité des sexes dépasse l'aire de jeu (voir page 11). Ainsi en 2010 a-t-il collaboré avec l'Université britannique de Loughborough à la production d'un rapport sur l'« égalité des sexes et fonctions exécutives au sein des organismes olympiques ». Ce travail est venu souligner la nécessité d'améliorer le recrutement et la promotion des femmes à des fonctions dirigeantes. Le CIO s'attache à ce que les femmes soient préparées à des fonctions décisionnelles et que l'ensemble des organisations membres du Mouvement olympique les envisagent à ces fonctions. Avec le soutien de la commission femme et sport du CIO, et de la Solidarité Olympique, les CNO organisent des séminaires pour transmettre aux femmes les compétences de dirigeantes et ils sont désormais plus nombreux à nommer des femmes à de hautes fonctions administratives.

En 2012, la 5^e Conférence mondiale du CIO sur la femme et le sport s'est concentrée sur la question d'amener plus de femmes à des fonctions administratives supérieures et d'accroître la collaboration et les partenariats, notamment avec les agences des Nations Unies, pour promouvoir l'égalité des sexes. Plus de 800 délégués de 135 pays ont approuvé unanimement « La Déclaration de Los Angeles », série de recommandations destinées à promouvoir l'égalité des sexes dans le sport et l'utilisation du sport comme outil pour améliorer la vie des femmes dans le monde.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**L'OLYMPISME EN ACTION :
 L'ÉDUCATION PAR LE SPORT**



Le sport est un puissant outil au service de l'éducation. Le CIO l'utilise pour inciter à la fréquentation scolaire et pour lancer des messages éducatifs qui promeuvent des modes de vie sains et les valeurs olympiques. Outre le Programme culture et éducation des Jeux Olympiques de la Jeunesse et le Programme d'éducation aux valeurs olympiques, le CIO s'appuie sur des partenariats avec d'autres organisations pour promouvoir l'éducation par le sport dans les secteurs défavorisés dans le monde entier.

En 2010, le CIO, avec le Haut commissariat aux réfugiés (HCR-ONU), a lancé une initiative sur trois ans pour apporter la promesse du sport et le pouvoir de l'éducation à un camp de réfugiés de Namibie où 40 % de la population est âgée de 10 à 30 ans. Par ce partenariat avec le HCR, le CIO se donne pour mission de toucher la jeunesse par le sport et de l'inciter à des activités productives et ce afin de réduire le taux de grossesse des adolescentes, la contamination par le VIH/SIDA et l'usage de la drogue. Ce programme se concentre aussi sur la valorisation des jeunes femmes grâce au sport.

Le CIO a établi un partenariat avec le Programme de l'alimentation mondiale en vue de soutenir la distribution de nourriture dans les écoles et l'utilisation du sport pour inciter les enfants à la scolarisation, en plus d'une aide financière pour l'achat de vivres. Le CIO et ses partenaires proposent des équipements sportifs et de loisirs pour favoriser l'activité physique et l'insertion du sport à l'école.

Le CIO utilise également le sport pour éduquer les jeunes aux risques du VIH/SIDA et comment s'en prémunir. Il s'est associé à cette lutte mondiale en organisant des ateliers d'information dans les CNO et en soutenant des projets nationaux de CNO et d'organisations partenaires comme les sociétés de la Croix-Rouge et les ONG locales et en produisant avec ONUSIDA des manuels en sept langues pour favoriser la prise de conscience et la prévention du VIH/SIDA dans les communautés sportives. Le CIO collabore avec d'autres organisations partenaires pour sensibiliser les athlètes olympiques au VIH/SIDA, en distribuant des brochures et d'autres informations au village olympique.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**L'OLYMPISME EN ACTION :
 SPORT ET ENVIRONNEMENT**

Depuis la modification de la Charte olympique en 1994 et l'ajout du souci de l'environnement comme troisième pilier de l'Olympisme, aux côtés du sport, de l'éducation et de la culture, le Mouvement a significativement progressé dans sa quête de minimiser l'empreinte des Jeux sur l'environnement et se sert de la plateforme olympique pour éduquer le public à sa responsabilité à cet égard.

Pour promouvoir la responsabilité envers l'environnement dans le monde du sport, le CIO organise tous les deux ans des conférences mondiales sur le sport et l'environnement, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et des partenaires locaux. Le comité d'organisation des Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver a ainsi aidé à la tenue de la Conférence de 2009 à Vancouver et le Comité Olympique du Qatar était le partenaire de la Conférence de 2011 à Doha. Ces deux manifestations ont offert un forum qui a permis de sensibiliser et de partager les bonnes pratiques.

En 2012, le CIO a pris part à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, plus connue sous le nom de Rio+20, qui a procédé à l'actualisation de l'Agenda 21, projet pour la durabilité dans le sport élaboré à la suite du mémorable Sommet de la Terre de 1992.

Le CIO œuvre également avec le PNUE pour qu'il soit tenu compte de l'environnement dans la planification pré-Jeux et les études impact post-Jeux. L'environnement durable est désormais un élément essentiel de la procédure de sélection de la ville hôte et il est demandé aux villes candidates de fournir une présentation détaillée de la santé environnementale de leur ville et leurs plans en vue de produire des Jeux durables.



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

Les Jeux à Vancouver ont représenté un tournant pour le sport et le développement durable, et ils sont à l'origine d'un modèle pour l'organisation de grandes manifestations sportives socialement responsables. Le comité d'organisation de Vancouver a élaboré un mode de gouvernance du développement durable, et un système intégré de gestion de la durabilité et de production de rapports (SGDPR) favorisant la responsabilité interfonctionnelle et dans l'ensemble de l'organisation, ainsi qu'à l'égard du public quant à la réalisation des engagements en termes de développement durable. Ainsi, le village olympique de Vancouver a-t-il été conçu comme un modèle pour une planification urbaine durable.

Londres 2012 a tablé sur le succès de Vancouver pour faire du développement durable la pierre angulaire de la planification des Jeux. En plus d'avoir revitalisé une friche industrielle, le comité d'organisation est crédité d'avoir contribué au développement de la norme internationale ISO 20121 sur la gestion de la durabilité dans les manifestations.

Les leçons de développement durable tirées des Jeux sont transmises grâce au Programme de gestion des connaissances des Jeux Olympiques. Le CIO encourage les autres organisations sportives à tenir compte de la durabilité par des séminaires régionaux à l'intention des CNO et en distinguant les bonnes pratiques sur le terrain au moyen de ses Trophées sport et environnement.



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**L'OLYMPISME EN ACTION :
 CULTURE ET SPORT**



Promouvoir l'échange culturel fait partie intégrante des objectifs du CIO de lancer des ponts entre les cultures. Les Jeux Olympiques offrent une vitrine mondiale à l'art, la musique, la culture du pays hôte et les organisateurs sont tenus d'envisager un programme culturel dans le cadre de la planification des Jeux. À Vancouver et à Londres, les Jeux sont à l'origine des Olympiades culturelles qui proposaient de la musique, du théâtre et d'autres événements culturels.

Le programme culturel de Vancouver prévoyait ainsi près de 200 manifestations sur plus de 60 jours. L'organisme « 2010 Legacies Now », créé pour les Jeux à Vancouver, a parrainé plus de 400 projets artistiques et culturels dans tout le Canada avec un programme qui a permis à plus de 16 000 étudiants de prendre part à des camps d'été centrés sur les arts, le sport et les loisirs.

À Londres, 500 manifestations culturelles se sont succédé sur plus de quatre ans et ont culminé avec le Festival de Londres 2012 durant les Jeux. Une fois terminé, plus de 16 millions de personnes avaient pu assister ou participer à divers spectacles dans tout le Royaume Uni, et notamment au plus grand festival Shakespeare du monde.

La commission du CIO pour la culture et l'éducation olympique parraine également des manifestations culturelles. Ainsi à son initiative a eu lieu à la Galerie d'art du Guildhall de Londres une exposition des œuvres de plus de 60 artistes soutenus par les CNO des cinq continents. Avec leurs sculptures, ciselages, peintures et autres supports, les artistes ont exprimé leur vision du « Sport et des valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect ».

Par la suite, ces travaux ont été exposés à la Maison du Sport International à Lausanne et il a été rendu hommage à trois œuvres primées en sculpture et en graphisme à la 8^e Conférence mondiale du CIO sur le sport, l'éducation et la culture à Amsterdam en novembre 2012.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



LA RÉNOVATION
DU MUSÉE OLYMPIQUE

Vingt ans après son ouverture, le Musée Olympique a entrepris une métamorphose qui va le faire entrer dans l'ère numérique et étendra l'accès à ses trésors pour les partager avec le monde entier. De vastes travaux de rénovation des infrastructures, de l'agencement et du design ont entraîné la fermeture de l'établissement en 2011 et une structure temporaire a été mise en place à proximité jusqu'à sa réouverture prévue en 2013. Le Musée Olympique à Lausanne est le cœur d'un réseau de collaboration de plus de 20 musées olympiques dans le monde entier qui tous partagent une riche histoire des Jeux et du Mouvement olympique avec des visiteurs de tous âges.

Parallèlement à la rénovation du Musée Olympique, le CIO a lancé un projet ambitieux de collecte et de numérisation du matériel d'archives olympiques pour créer un fonds mondial d'informations sur le Mouvement et les valeurs olympiques. Ainsi sera créée une bibliothèque olympique multimédias proposant 25 000 photos, 8 000 heures d'enregistrements audiovisuels et 10 000 objets des collections du Musée Olympique, ce qui permettra aux visiteurs de revivre les précédentes éditions des Jeux Olympiques.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

SOUTENIR LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

En tant qu'autorité suprême du Mouvement olympique, le CIO a le devoir de servir les athlètes, de protéger l'intégrité du sport et de faire en sorte que le Mouvement soit tourné vers l'avenir. À ce titre, les quatre années écoulées témoignent d'initiatives significatives sur tous les fronts.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



**LE CIO A LE
DEVOIR DE SERVIR
LES ATHLÈTES.**



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**SOUTENIR LE MOUVEMENT OLYMPIQUE :
 PROTÉGER ET AIDER LES ATHLÈTES**

Les athlètes sont au cœur du Mouvement olympique. Le CIO prend soin d'eux en protégeant leur santé et leur sécurité. Il les appuie en ce qui concerne certaines questions particulières au sport de haut niveau et aide à leur transition lors de leur retrait de la compétition.

Santé et sécurité des athlètes

La commission médicale du CIO a contribué à élever le niveau de la médecine du sport et les secteurs apparentés en organisant des conférences internationales d'ordre médical, en soutenant l'action des CNO et en publiant une revue médicale. La commission examine les questions de santé affectant plus particulièrement les Jeux Olympiques, qu'il s'agisse des commotions, de la détermination de l'âge et des blessures chez les jeunes athlètes, ainsi que de spécialités comme la biomécanique et la nutrition. La commission a mis à jour le Code médical du Mouvement olympique, ensemble de directives en matière de soins médicaux et d'éthique médicale, à l'approche des Jeux de 2010 à Vancouver.

Le CIO insiste constamment sur la prévention des blessures et des maladies, et collabore régulièrement avec les FI et les CNO. Une première Conférence mondiale sur la prévention des blessures et les maladies dans le sport a eu lieu en 2011 et une seconde édition est prévue en 2014. Le CIO demande en outre aux médecins des CNO de rendre compte de toutes les blessures et maladies des athlètes qui interviennent lors des compétitions, à l'entraînement et aux Jeux Olympiques, afin qu'elles soient analysées et en vue d'approfondir les connaissances sur les atouts et les faiblesses des programmes de prévention existants. Chaque FI transmet ses données sur les risques d'exposition de ses athlètes, l'évolution des équipements, la sécurité des sites et les changements de règles pour aider à la prévention des blessures.

Commission de l'entourage

Nombre d'athlètes olympiques de haut niveau s'appuient désormais sur une large structure de soutien : entraîneurs, agents, famille, amis et autres au rôle similaire. Sur les recommandations du Congrès olympique de 2009 à Copenhague, le CIO a créé la commission de l'entourage en 2010 qui s'efforce d'améliorer la qualité et le niveau des services fournis aux athlètes par leur entourage et d'inciter les membres de leur encadrement à respecter l'éthique au plus haut degré. Les premières lignes directrices pour la conduite de l'entourage des athlètes ont été publiées en 2011. La commission prodigue aussi des conseils aux athlètes et à leurs parents, et formule des suggestions spécifiques à l'intention des parents d'athlètes débutants, confirmés ou chevronnés.

Aider à la transition des athlètes hors du sport

Parvenir à un mode de vie équilibré et faire la transition vers une carrière après le sport peut s'avérer difficile pour les athlètes olympiques. Le programme de suivi de carrière des athlètes du CIO propose des conseils et des outils pour les aider à gérer l'entraînement et la compétition, et se concentre sur l'éducation, les compétences de vie et l'emploi. Depuis sa création, le programme de suivi de carrière a aidé plus de 10 000 athlètes dans plus de 100 pays.



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

Les Jeux Olympiques offrent une scène mondiale aux meilleurs athlètes de toutes les régions du monde, mais certains aspirants olympiens ne disposent que de maigres ressources pour exploiter tout leur potentiel. La Solidarité Olympique du CIO intervient en collaboration avec les CNO, notamment ceux qui en ont le plus besoin, pour que les athlètes aient accès aux équipements d'entraînement, entraîneurs et autres soutiens adéquats. En plus d'aider les athlètes par des bourses olympiques, la Solidarité Olympique distribue des financements aux équipes et finance des formations techniques destinées aux entraîneurs. Elle promeut également le développement du sport au niveau mondial et continental, et alloue des subventions aux CNO pour les aider dans leurs dépenses relatives aux Jeux Olympiques. Les fonds de la Solidarité Olympique, qui étend également son action aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, proviennent de la part des droits de retransmission olympique revenant aux CNO et qui s'est élevée à 311 millions de 2009 à 2012, soit une augmentation de 27 % par rapport à la précédente période quadriennale.

Les Jeux à Vancouver en 2010 ont été marqués par la première série de bourses pour les Jeux Olympiques d'hiver. Elles ont été décernées seize mois auparavant, afin que les athlètes disposent de suffisamment de temps pour s'entraîner. Douze délégations de CNO étaient composées uniquement de boursiers de la Solidarité.

EN CHIFFRES

VANCOUVER 2010

- Les CNO qui en ont bénéficié : 60
- Bourses attribuées : 325
- Détenteurs de bourses de la Solidarité aux Jeux : 227
- Sports couverts : 5
- Médailles remportées : 13

LONDRES 2012

- Les CNO qui en ont bénéficié : 177
- Bourses attribuées : 1 264
- Détenteurs de bourses de la Solidarité aux Jeux : 657
- Sports couverts : 20
- Médailles remportées : 76

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**SOUTENIR LE MOUVEMENT OLYMPIQUE :
 PROTÉGER L'INTÉGRITÉ DU SPORT**

Au cours de la période quadriennale écoulée, le CIO a lancé d'importantes initiatives pour accroître la lutte contre le dopage et faire face aux menaces de corruption.

La lutte contre le dopage

La prévention et la détection du dopage dans le sport demeurent la principale priorité. Les Jeux à Londres disposaient du programme de contrôle antidopage le plus complet de l'histoire des Jeux Olympiques, avec plus de 5 000 contrôles, urinaires et sanguins, au cours des Jeux. Les cinq premiers de chaque épreuve ont été systématiquement contrôlés, ainsi que deux concurrents tirés au sort. Le CIO a collaboré étroitement avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) pour ces contrôles et fournir des lignes directrices claires. Le laboratoire accrédité par l'AMA, qui utilisait des technologies de pointe, a fonctionné 24 heures sur 24, sept jours sur sept, avec une équipe de plus de 150 spécialistes de la lutte contre le dopage de plusieurs pays. Le CIO conserve les échantillons prélevés durant huit ans pour le cas où de nouvelles technologies deviendraient disponibles. Cette méthode s'avère probante puisque parmi les échantillons des Jeux de 2004 à Athènes, de 2006 à Turin et de 2008 à Beijing qui ont été de nouveau analysés, 10 nouveaux cas de dopage ont été décelés. Le CIO est aussi devenu plus efficace dans les contrôles ciblés d'athlètes liés à des activités suspectes. Dissuasion supplémentaire, les CNO et les FI réalisent aussi des contrôles avant les Jeux.

Prévenir les paris irréguliers et illégaux

En 2011, le CIO a ouvert une nouvelle ère de coopération contre le trucage des compétitions dans le sport en instituant un groupe de travail de haut niveau sur les paris irréguliers et illégaux dans le sport, composé de représentants du sport, de la police, des gouvernements, des Nations Unies, de l'Union européenne et des opérateurs de paris. Ce groupe de travail s'est intéressé à trois domaines principaux, l'éducation, la surveillance et la législation, et a rédigé des recommandations en vue de mesures précises. Le CIO a également amplifié son action aux Jeux à Beijing, Vancouver et Londres pour empêcher le trucage des compétitions.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



PROTÉGER
L'AUTONOMIE DU SPORT

Le CIO collabore avec les organisations gouvernementales à de nombreux niveaux pour que la société bénéficie de l'action du sport et pour en protéger l'intégrité. Les autorités gouvernementales peuvent rendre le sport plus accessible dans les écoles et au public et elles ont le pouvoir d'interdire la discrimination dans le sport. Elles ont aussi un rôle vital à jouer dans la lutte contre le dopage, les paris illégaux et d'autres corruptions potentielles.

Toutefois le sport ne devrait jamais être utilisé comme instrument politique. À titre d'organe dirigeant du Mouvement olympique, le CIO est le principal défenseur de l'autonomie du sport. Il est à l'avant-garde de l'action pour éduquer les entités gouvernementales à la nature unique du sport, et défend également la nécessité pour les organisations sportives d'adhérer à des principes de bonne gouvernance. Cette action sous-entend un dialogue permanent avec la Commission européenne sur les questions de l'autonomie et de la coopération.

À ce titre, le Traité de Lisbonne de l'Union européenne, entré en vigueur en décembre 2009, a représenté une étape majeure puisqu'il reconnaît formellement la nature spécifique et l'importance du sport. En fournissant aussi aux États membres de l'Union européenne les fondements juridiques à leur action de soutien et de promotion du secteur sportif, ce traité a ainsi permis au Mouvement sportif d'atteindre un but longtemps recherché.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**SOUTENIR LE MOUVEMENT OLYMPIQUE :
 ENVISAGER L'AVENIR**

Depuis plus d'un siècle, le Mouvement olympique s'est développé en préservant des valeurs pérennes tout en s'adaptant au changement. Le CIO n'a cessé de se tourner vers l'avenir pour que les Jeux et le Mouvement olympique demeurent pertinents et sûrs financièrement.

Le Congrès olympique

Le Congrès olympique n'a eu lieu qu'à treize reprises depuis le premier d'entre eux qui s'est réuni à Paris en 1894 et qui a créé les Jeux Olympiques modernes. En 2009, le XIII^e Congrès olympique à Copenhague a fait entrer ce rassemblement exceptionnel dans l'ère du numérique, tandis que les délégués se sont concentrés sur l'avenir du Mouvement.

Le thème du Congrès, « Le Mouvement olympique dans la société », a parfaitement saisi la portée des discussions qui ont exploré les questions relatives aux athlètes, aux Jeux Olympiques, à la structure du Mouvement olympique et de la jeunesse, et à la révolution numérique. Le Congrès a fixé de nouvelles normes en matière d'ouverture à tous en invitant le public et les membres de la famille olympique à faire part de leurs suggestions en ligne, avant le rassemblement de trois jours à Copenhague. En outre, toutes les séances du Congrès ont été diffusées en direct sur Internet.

Le Congrès a produit 66 recommandations spécifiques qui constituent un cadre à l'action du CIO, des FI et des CNO. Le résultat est visible dans les initiatives destinées à mobiliser les jeunes, l'utilisation de la communication numérique et la création des Jeux Olympiques de la Jeunesse, combinaison modèle du sport, de l'éducation et de la culture.

Il est possible que le legs le plus significatif du Congrès résulte des recommandations qui sont à l'origine d'une nouvelle stratégie du CIO destinée à la jeunesse. Cette stratégie était en cours d'élaboration à la fin 2012, néanmoins son but est d'offrir aux jeunes qui n'ont pas accès au sport, quelles qu'en soient les raisons, la possibilité de profiter des bienfaits de l'activité physique.

Une assise financière solide

Une assise financière solide est essentielle au succès à long terme du Mouvement olympique. En dépit de la pire des récessions mondiales en plus de soixante ans à mi-parcours de cette période quadriennale, le CIO a engrangé plus de revenus que jamais. Il les a donc partagés plus que jamais avec les CNO, les FI et les comités d'organisation, tout en continuant d'accroître son fonds de réserve, ce qui garantit la pérennité financière des Jeux Olympiques et protège d'éventuelles catastrophes. Les accords à long terme avec les partenaires de retransmission olympique et les Partenaires olympiques mondiaux assurent cette stabilité financière et aident à la diffusion des valeurs olympiques auprès du public le plus large.

Les recettes du CIO durant la période quadriennale de 2009 à 2012 ont augmenté de plus de 30 % et s'élèvent à environ 5,22 milliards de dollars (USD). Le CIO distribue 90 % de ces revenus aux organisations membres du Mouvement olympique. Les principaux bénéficiaires en sont :

- **Les comités d'organisation des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJO et COJOJ) :** la contribution du CIO soutient la tenue des éditions d'été et d'hiver des Jeux. Les comités d'organisation lèvent des fonds supplémentaires par leurs activités de marketing nationales.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

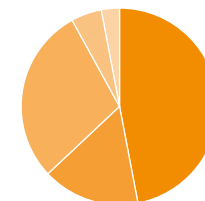


- **Comités Nationaux Olympiques (CNO)** : le CIO distribue les recettes du Programme TOP à plus de 200 CNO pour l'entraînement de leurs espoirs olympiques, athlètes et équipes. Le CIO soutient également les CNO par le biais de la Solidarité Olympique, une commission autonome qui distribue les revenus aux CNO.
- **Fédérations Internationales (FI)** : le CIO verse une part des revenus aux Fédérations Internationales sportives. Ces fonds viennent soutenir le développement du sport dans le monde entier et ils sont alloués après la tenue des Jeux auxquels les FI ont participé.
- **Organisations et Fédérations reconnues** : le CIO verse une partie des revenus olympiques aux organisations reconnues comme l'Agence Mondiale Antidopage, le Tribunal Arbitral du Sport, le Comité International pour le Fair-Play et l'Académie Internationale Olympique.

En plus de son soutien aux organisations du Mouvement olympique, le CIO a ajouté 400 millions de dollars (USD) à son fonds de réserve au cours des quatre dernières années. À la fin de l'année 2012, il s'élevait à 901 millions de dollars (USD).

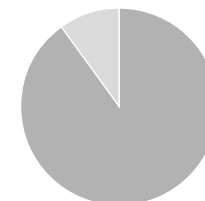
Sources de revenus olympiques :

- Diffusion (47 %)
- Programme TOP (16 %)
- Parrainage national COJO (29 %)
- Billetterie (5 %)
- Licences (3 %)



Distribution des revenus :

- CNO / FI / COJO (>90 %)
- CIO (<10 %)



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

**SOUTENIR LE MOUVEMENT OLYMPIQUE :
 ENVISAGER L'AVENIR**

Partenaires olympiques de diffusion

Le Mouvement olympique ne pourrait atteindre l'ensemble de ses objectifs sans un solide soutien financier. Les partenaires olympiques de diffusion demeurent la plus importante source de revenus du Mouvement olympique et jouent également un rôle essentiel dans le partage de l'expérience des Jeux. À Londres, les Jeux de l'Olympiade ont atteint le public le plus large de leur histoire : 3,7 milliards de personnes au niveau mondial.

Les détenteurs de droit de diffusion proposent une couverture toujours meilleure, avec une augmentation significative d'offres numériques et mobiles. L'intérêt pour les Jeux à venir ne tarit pas. Le CIO a signé des accords jusqu'aux Jeux de 2024 et notamment un contrat de 4,3 milliards de dollars (USD) avec NBC, son partenaire olympique de longue date aux États-Unis, jusqu'en 2020.



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

Le Programme des partenaires olympiques

Les Partenaires mondiaux du programme TOP jouent un rôle essentiel dans la tenue des Jeux Olympiques, la promotion des valeurs olympiques et le soutien à l'action du CIO en faveur du développement dans le monde. La septième édition du programme TOP (TOP VII) couvrant la période 2009-2012, la plus fructueuse de toutes, a généré près de 958 millions de dollars (USD) au profit du Mouvement olympique : les 204 CNO, les COJO et le CIO. Outre leur soutien financier, les 11 partenaires mondiaux fournissent des produits, de la technologie et une expertise qui ont garanti le succès des Jeux à Vancouver et à Londres. La publicité créative et d'autres actions promotionnelles dont ils sont à l'origine font partager l'enthousiasme des Jeux, elles diffusent les valeurs olympiques et les transmettent à un vaste public international. Reflet de la pérennité de l'appel de la marque olympique, l'accord du TOP VIII a déjà surpassé les résultats obtenus lors des quatre années précédentes et des accords ont déjà été signés avec sept partenaires pour le TOP IX (jusqu'en 2020).



Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

ADMINISTRATION DU CIO : EFFICACITÉ ET AGILITÉ

L'administration du CIO met en œuvre les politiques fixées par la Session du CIO, la commission exécutive et le président, et elle apporte son appui aux travaux des commissions du CIO. Au cours des quatre dernières années, l'administration s'est efforcée de maximiser les performances de l'organisation en renforçant trois secteurs importants :

- Efficacité et responsabilité
- Collaboration et agilité
- Protection du patrimoine olympique

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



L'ADMINISTRATION DU CIO S'EST EFFORCÉE DE MAXIMISER LES PERFORMANCES DE L'ORGANISATION.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

EFFICACITÉ ET RESPONSABILITÉ

Le lancement des Jeux Olympiques de la Jeunesse, les partenariats nouveaux et plus étendus avec les agences des Nations Unies et la complexité croissante des Jeux Olympiques imposent au CIO des exigences toujours plus nombreuses. Néanmoins, ceci n'a pas entraîné d'augmentation notable du personnel puisqu'à la fin de l'année 2012, il employait 355 personnes à plein temps, soit seulement 12 de plus qu'il y a quatre ans. Représentant 45 nationalités, l'équipe reflète la diversité du Mouvement olympique.

Un mode de services partagés, qui centralise les procédures de soutien dans un certain nombre de secteurs, a renforcé l'efficacité et favorisé la collaboration entre départements. Chacun d'entre eux poursuit l'amélioration de ses compétences propres en matière de gestion de projets, et le personnel peut compter sur des formations pour l'aider à réaliser des projets interdépartementaux complexes. Tenant compte des travaux

du Congrès olympique de 2009 et après une étude réalisée en 2010 auprès du personnel, l'administration a lancé l'initiative « Shape » qui révisé la portée de ses services et veille à ce que chacun soit prêt à s'adapter à l'évolution de la demande, tout en assurant efficacité et performance.

La responsabilité de l'administration à l'égard de la direction du CIO et du Mouvement olympique s'appuie sur un auditeur interne qui rend compte directement à un comité d'audit composé de trois membres du CIO. Cet auditeur a le pouvoir d'enquêter sur tout écart éventuel par rapport aux politiques financières et aux principes de fonctionnement du CIO. Il s'assure également que les directeurs de département réalisent chaque année une évaluation des risques pour déterminer les problèmes éventuels avant que ceux-ci ne surviennent. Par ailleurs l'administration du CIO est soumise aux règles éthiques du CIO et à la supervision de sa commission d'éthique.



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

COLLABORATION ET AGILITÉ

L'administration a opté en faveur de nouvelles technologies et lancé une série d'initiatives aux fins d'améliorer la collaboration du CIO en interne et à l'égard de ses partenaires du Mouvement olympique. Les quatre dernières années ont vu des changements spectaculaires dans la manière dont le CIO communique en externe.

L'intégration concluante de tous les biens internet du CIO — le site Internet public, l'extranet destiné aux partenaires et aux parties prenantes du CIO, et l'intranet réservé aux employés du CIO — dans le cadre du projet 3Net, a amélioré la communication et la collaboration de manière significative. En interne, les parties prenantes ont bénéficié de nouveaux extranets pour la Règle 51, la gestion des connaissances ainsi que pour les services d'information et de résultats olympiques (ORIS). Un site Web externe actualisé et amélioré (www.olympic.org) a été lancé en 2009. Le CIO est désormais en liaison avec 22 millions de personnes dans le monde grâce aux réseaux sociaux à plateformes multiples.

En 2012, l'administration a lancé une réflexion sur l'agrandissement planifié du siège du CIO en centralisant les opérations sur deux sites, Vidy et le Musée Olympique, en maximalisant la technologie et en encourageant davantage la collaboration selon des concepts qui anticipent le progrès en termes de postes de travail sur les 20 prochaines années.



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

PROTÉGER LE PATRIMOINE OLYMPIQUE

Les anneaux olympiques sont le symbole le plus largement reconnu du monde - correctement identifié par 95 % des personnes interrogées lors d'un sondage récent et étroitement liés aux valeurs qu'ils représentent. La difficulté du CIO est de protéger l'intégrité et le statut particulier du symbole olympique tout en permettant l'engagement et l'ouverture à tous. Pour répondre à ce défi, l'administration a publié des lignes directrices claires en vue de son usage cohérent et collabore avec les parties prenantes pour en assurer le respect.

Des engagements plus précis avec les partenaires TOP et les CNO en soutien à leurs activités de marketing à thème olympique réduisent le risque d'un usage inapproprié du symbole olympique. En 2010, la première d'une série d'ateliers a eu lieu pour aider les CNO à faire en sorte que l'activation des programmes de leurs sponsors soutienne les buts du Mouvement olympique autant que les intérêts commerciaux des sponsors.

Protéger l'intégrité du symbole olympique est étroitement lié à l'action du CIO de sauvegarde du patrimoine du Mouvement olympique. Le programme de gestion du patrimoine (PAM), mis en œuvre en 2007, a réalisé des progrès significatifs au cours des quatre années écoulées dans un effort sans précédent d'acquisition et de restauration, de numérisation et de catalogage de milliers de films, de photos et de documents d'archives en tous genres, de la fondation du Mouvement olympique en 1894 à nos jours.

Ces trésors de l'histoire du Mouvement ont été mis en ligne en 2012 avec le lancement de la médiathèque olympique sur l'extranet du CIO. Les archives numériques comprennent plus de 250 000 photographies, 8 000 heures d'enregistrements audiovisuels, 1 000 documents historiques et plus de 10 000 objets des collections du Musée Olympique. À la fin de 2012, le CIO est sur le point d'achever l'acquisition et la restauration de l'ensemble des films réalisés à l'occasion de chaque édition des Jeux Olympiques. Grâce à la médiathèque olympique, les parties prenantes du Mouvement olympique peuvent revivre les grands moments des premiers Jeux Olympiques de 1896 aux plus récentes éditions et explorer les coulisses des événements.

L'administration se tourne également vers l'avenir pour assurer la pertinence à long terme des Jeux Olympiques dans un monde en perpétuelle mutation. Une stratégie de gestion des Jeux à 360° étend l'expérience des Jeux au-delà de la compétition. Ainsi désormais, les questionnaires destinés aux villes candidates portent davantage sur les aspects culturels et d'autres activités susceptibles de procurer un legs après les Jeux. Un groupe de travail interdépartemental a été institué pour examiner tous les aspects de l'expérience des Jeux, en vue d'étendre le pouvoir du symbole olympique dans la période qui sépare une édition des Jeux de la suivante.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

PRINCIPALES DÉCISIONS DES SESSIONS DU CIO

2009—121^e Session du CIO à Copenhague

Principales décisions :

- Réélection de Jacques Rogge à la présidence du CIO pour un mandat de quatre ans
- Rio de Janeiro (Brésil) est élue ville hôte des Jeux de la XXXI^e Olympiade en 2016
- Vote de l'admission du golf et du rugby à sept au programme olympique de 2016
- Mario Pescante et Ser Miang Ng sont élus vice-présidents de la commission exécutive du CIO
- Craig Reedie et John D. Coates sont élus membres de la commission exécutive du CIO
- Richard Peterkin, S.A.R. le Prince Héritier Frederik de Danemark, Habu Gumel, Habib Macki, Lydia Nsekera et Göran Petersson sont élus membres du CIO

2010—122^e Session du CIO à Vancouver

Principales décisions :

- Nanjing (République populaire de Chine) est élue ville hôte des 2^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2014
- Thomas Bach est réélu vice-président de la commission exécutive du CIO et Sam Ramsamy est réélu membre de la commission exécutive
- S.A.R. le Prince Feisal Al Hussein, Barry Maister, Pat McQuaid, Marisol Casado, Dagmawit Girmay Berhane et Yang Yang sont élus membres du CIO
- Angela Ruggiero et Adam Pengilly, élus par leurs pairs à la commission des athlètes du CIO au cours des Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver, sont élus membres du CIO

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

2011—123^e Session du CIO à Durban

Principales décisions :

- PyeongChang (République de Corée) est élue ville hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2018
- Gunilla Lindberg est élue membre de la commission exécutive du CIO
- Sir Phillip Craven est réélu membre du CIO
- José Perurena, Gerardo Werthein et Barbara Kendall sont élus membres du CIO
- Lillehammer (Norvège) est élue ville hôte des 2^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2016 (vote postal de décembre 2011)

2012—124^e Session du CIO à Londres

Principales décisions :

- Nawal El Moutawakel et Sir Craig Reedie sont élus vice-présidents de la commission exécutive du CIO
- Ching-Kuo Wu, René Fasel, Patrick Joseph Hickey, Claudia Bokel, Juan Antonio Samaranch Jr, Sergey Bubka et Willi Kaltschmitt Luján sont élus membres de la commission exécutive du CIO
- Aisha Garad Ali, Pierre-Olivier Beckers, Tsunekazu Takeda, Frank Fredericks et Lingwei Li sont élus membres du CIO

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

MEMBRES DU CIO

**LISTE PROTOCOLAIRE DES MEMBRES DU CIO
 AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
1. M. Vitaly SMIRNOV	RUS	1971	
2. M. Peter TALLBERG	FIN	1976	1960/64/68/72/80
3. M. Richard Kevan GOSPER, AO	AUS	1977	1956/60**
4. M. Richard W. POUND, Q.C.	CAN	1978	1960
5. M. Franco CARRARO	ITA	1982	
6. M. Iván DIBÓS	PER	1982	
7. S.E.M. Pál SCHMITT	HUN	1983	1968/72/76**
8. S.A.S. la Princesse Nora de LIECHTENSTEIN	LIE	1984	
9. M. Francisco J. ELIZALDE	PHI	1985	
10. S.A.S. le Prince Souverain ALBERT II	MON	1985	1988/92/94/98/2002
11. M. Lambis V. NIKOLAOU	GRE	1986	
12. Mme Anita L. DEFRANTZ	USA	1986	1976**
13. S.A.R. la Princesse ROYALE	GBR	1988	1976
14. M. Ching-Kuo WU*	TPE	1988	
15. M. Willi KALTSCHMITT LUJÁN*	GUA	1988	
16. M. Richard L. CARRIÓN	PUR	1990	
17. M. Nat INDRAPANA	THA	1990	
18. M. Denis OSWALD	SUI	1991	1968/72/76**
19. Comte Jacques ROGGE*	BEL	1991	1968/72/76
20. M. Thomas BACH*	GER	1991	1976**
21. Cheikh Ahmad Al-Fahad AL-SABAH	KUW	1992	
22. M. James L. EASTON	USA	1994	
23. Sir Craig REEDIE, CBE*	GBR	1994	
24. M. Mario PESCANTE	ITA	1994	
25. M. Gerhard HEIBERG	NOR	1994	
26. M. Austin L. SEALY	BAR	1994	
27. Dr Robin E. MITCHELL	FIJ	1994	
28. M. Alpha Ibrahim DIALLO	GUI	1994	
29. M. Alex GILADY	ISR	1994	
30. M. Shamil TARPISCHEV	RUS	1994	
31. M. Valeriy BORZOV	UKR	1994	1972/76**
32. M. René FASEL*	SUI	1995	
33. M. Jean-Claude KILLY	FRA	1995	1964/68**
34. M. Sam RAMSAMY*	RSA	1995	
35. M. Reynaldo GONZÁLEZ LÓPEZ	CUB	1995	
36. M. Olegario VÁZQUEZ RAÑA	MEX	1995	1964/68/72/76
37. M. Patrick Joseph HICKEY*	IRL	1995	
38. M. Toni KHOURY	LIB	1995	
39. Syed SHAHID ALI	PAK	1996	
40. M. Ung CHANG	PRK	1996	
41. Mme Gunilla LINDBERG*	SWE	1996	
42. M. Julio César MAGLIONE	URU	1996	
43. M. Kun Hee LEE	KOR	1996	

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

MEMBRES DU CIO

**LISTE PROTOCOLAIRE DES MEMBRES DU CIO
 AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
44. M. Ottavio CINQUANTA	ITA	1996	
45. M. Guy DRUT	FRA	1996	1972/76**
46. Mme Irena SZEWINSKA	POL	1998	1964/68/72/76/80**
47. S.A.R. Le Grand-Duc de LUXEMBOURG	LUX	1998	
48. Général Mounir SABET	EGY	1998	
49. Mme Nawal El MOUTAWAKEL*	MAR	1998	1984**
50. M. Melitón SÁNCHEZ RIVAS	PAN	1998	
51. M. Leo WALLNER	AUT	1998	
52. S.A.R. le Prince d'ORANGE	NED	1998	
53. M. Ser Miang NG*	SIN	1998	
54. M. Samih MOUDALLAL	SYR	1998	
55. M. Joseph S. BLATTER	SUI	1999	
56. M. Lamine DIACK	SEN	1999	
57. M. Gian-Franco KASPER	SUI	2000	
58. M. Carlos Arthur NUZMAN	BRA	2000	1964
59. M. Zaiqing YU	CHN	2000	
60. M. Timothy Tsun-Ting FOK	HKG	2001	
61. Raja Randhir SINGH	IND	2001	1964/68/72/76/80/84
62. M. John Dowling COATES, AC*	AUS	2001	
63. M. Issa HAYATOU	CMR	2001	
64. M. Juan Antonio SAMARANCH Jr*	ESP	2001	
65. S.A.R. Prince Nawaf Faisal Fahd ABDULAZIZ	KSA	2002	
66. M. Patrick S. CHAMUNDA	ZAM	2002	
67. S.A.R. Prince Tamim Bin Hamad AL-THANI	QAT	2002	
68. Sir Philip CRAVEN, MBE	GBR	2003	
69. M. Francesco RICCI BITTI	ITA	2006	
70. S.A.R. Prince Tunku IMRAN	MAS	2006	
71. Mme Nicole HOEVERTSZ	ARU	2006	1984
72. Mme Béatrice ALLEN	GAM	2006	
73. Mme Rebecca SCOTT	CAN	2006	1998/2002/06**
74. M. Saku KOIVU	FIN	2006	1994/98/2006**
75. M. Andrés BOTERO PHILLIPSBORNE	COL	2007	
76. M. Patrick BAUMANN	SUI	2007	
77. S.A.R. la Princesse Haya AL HUSSEIN	UAE	2007	
78. Mme Rita SUBOWO	INA	2007	
79. M. Sergey BUBKA*	UKR	2008	1988/92/96/2000**
80. Dr Ugur ERDENER	TUR	2008	
81. M. Dae Sung MOON	KOR	2008	2004**
82. M. Alexander POPOV	RUS	2008	1992/96/2000/04**
83. Mme Claudia BOKEL*	GER	2008	1996/2000/04**
84. Mme Yumilka RUIZ LUACES	CUB	2008	1996/2000/04**
85. M. Richard PETERKIN	LCA	2009	
86. S.A.R. le Prince Héritier Frederik de DANEMARK	DEN	2009	

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

MEMBRES DU CIO

**LISTE PROTOCOLAIRE DES MEMBRES DU CIO
 AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
87. M. Habu GUMEL	NGR	2009	
88. M. Habib MACKI	OMA	2009	
89. Mme Lydia NSEKERA	BDI	2009	
90. S.A.R. le Prince Feisal AL HUSSEIN	JOR	2010	
91. M. Barry MAISTER	NZL	2010	1968/72/76**
92. M. Pat MCQUAID	IRL	2010	
93. Mme Marisol CASADO	ESP	2010	
94. Mme Dagmawit Girmay BERHANE	ETH	2010	
95. Mme Yang YANG	CHN	2010	1998/2002/06**
96. Mme Angela RUGGIERO	USA	2010	1998/2002/06/10**
97. M. Adam PENGILLY	GBR	2010	2006/10
98. M. José PERURENA	ESP	2011	1968
99. Dr Gerardo WERTHEIN	ARG	2011	
100. Mme Barbara KENDALL, MBE	NZL	2011	1992/96/2000/04/08**
101. Mme Aïsha GARAD ALI	DJI	2012	
102. M. Pierre-Olivier BECKERS	BEL	2012	
103. M. Tsunekazu TAKEDA	JPN	2012	1972/76
104. M. Frank FREDERICKS	NAM	2012	1992/96/2004**
105. Mme Lingwei LI	CHN	2012	

* Membre de la commission exécutive

** Membre (olympien) médaillé aux Jeux Olympiques

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

MEMBRES HONORAIRES DU CIO

AU 31 DÉCEMBRE 2012

	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
S.A.R. le Grand-Duc Jean de LUXEMBOURG	LUX	1946	
H.M. King CONSTANTINE	GRE	1963	1960**
M. Gunnar ERICSSON	SWE	1965	
M. Berthold BEITZ	GER	1972	
M. Pedro RAMÍREZ VÁZQUEZ	MEX	1972	
M. Ashwini KUMAR	IND	1973	
M. Niels HOLST-SØRENSEN	DEN	1977	1948
M. Shagdarjav MAGVAN	MGL	1977	
M. Günther HEINZE	GER	1981	
M. Vladimir CERNUSAK	SVK	1981	
Mme Flor ISAVA-FONSECA	VEN	1981	
M. Zhenliang HE	CHN	1981	
Dame Mary Alison GLEN-HAIG, DBE	GBR	1982	1948/52/56/60
M. Phillip Walter COLES, AM	AUS	1982	1960/64/68
M. Chiharu IGAYA	JPN	1982	1952/56/60**
M. Fidel MENDOZA CARRASQUILLA	COL	1988	
Sir Tennant Edward (Tay) WILSON, KNZM, OBE	NZL	1988	
M. Borislav STANKOVIC	SRB	1988	
M. Fernando F. Lima BELLO	POR	1989	
M. Walther TRÖGER	GER	1989	
M. Shun-ichiro OKANO	JPN	1990	1968**
M. Arne LJUNGQVIST	SWE	1994	1952
M. Mustapha LARFAOUI	ALG	1995	
Mr Antun VRDOLJAK	CRO	1995	
S.A.R. L'Infante Doña Pilar de BORBÓN	ESP	1996	
M. Hein VERBRUGGEN	NED	1996	
Mme Manuela DI CENTA	ITA	1999	1984/88/92/94/98**
M. Tamás AJÁN	HUN	2000	
M. Kípchoge KEINO	KEN	2000	1964/68/72**
M. Lassana PALENFO	CIV	2000	

** Membre (olympien) médaillé aux Jeux Olympiques

MEMBRE D'HONNEUR DU CIO

AU 31 DÉCEMBRE 2012

	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
M. Henry KISSINGER	USA	2000	

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

COMMISSION EXÉCUTIVE DU CIO

AU 31 DÉCEMBRE 2012

	Date d'entrée à la commission exécutive
Président	
Comte Jacques ROGGE (BEL)	2001
Vice-présidents	
M. Ser Miang NG (SIN)	2009
M. Thomas BACH (GER)	2010
Mme Nawal El MOUTAWAKEL (MAR)	2012
Sir Craig REEDIE (GBR)	2012
Membres	
M. John D. COATES, AC (AUS)	2009
M. Sam RAMSAMY (RSA)	2010
Mme Gunilla LINDBERG (SWE)	2011
M. Ching-Kuo WU (TPE)	2012
M. René FASEL (SUI)	2012
M. Patrick Joseph HICKEY (IRL)	2012
Mme Claudia BOKEL (GER)	2012
M. Juan Antonio SAMARANCH Jr (ESP)	2012
M. Sergey BUBKA (UKR)	2012
M. Willi KALTSCHMITT LUJÁN (GUA)	2012



TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54



Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

RAPPORT DES AUDITEURS ET ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS, 2012

Rapport des auditeurs	55
État de la situation financière cumulée aux 31 décembre 2012 et 2011	56
État des activités cumulées pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2012 et 2011	57
État cumulé du résultat global pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2012 et 2011	58
Tableau de financement cumulé pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2012 et 2011	59
État du mouvement des fonds cumulés pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2012 et 2011	60
Notes aux états financiers cumulés pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2012 et 2011	61

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

RAPPORT DES AUDITEURS

Rapport de l'organe de révision sur les états financiers cumulés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes cumulés ci-joints du Comité International Olympique, comprenant l'état de la situation financière, l'état des activités, l'état du résultat global, le tableau de financement, l'état du mouvement des fonds et les notes (pages 56 à 94) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité de la Commission Exécutive

La responsabilité de l'établissement des comptes cumulés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), aux dispositions légales et à la Charte Olympique, incombe à la Commission Exécutive. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes cumulés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Commission Exécutive est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes cumulés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes cumulés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes cumulés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes cumulés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes cumulés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes cumulés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse et à la Charte Olympique.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes cumulés, défini selon les prescriptions de la Commission Exécutive.

Nous recommandons d'approuver les comptes cumulés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Michael Foley
 Expert-réviseur
 Réviseur responsable



Pierre-Alain Dévaud
 Expert-réviseur

Lausanne, le 30 mai 2013

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CUMULÉE
AUX 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	Notes	2012	2011
ACTIFS			
LIBREMENT DISPONIBLES			
Actifs circulants			
Liquidités	4	785 924	168 945
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5	688 071	11 294
Débiteurs et autres actifs circulants	7	131 696	507 915
Dépenses différées relatives aux Jeux Olympiques	11	–	123 208
		<u>1 605 691</u>	<u>811 363</u>
Actifs immobilisés			
Actifs financiers	5	420 030	389 144
Participations dans des entreprises associées	6	19 064	14 280
Immobilisations corporelles	8	193 578	182 405
Dépenses différées relatives aux Jeux Olympiques	11	63 146	41 868
		<u>695 818</u>	<u>627 697</u>
NON LIBREMENT DISPONIBLES			
Actifs financiers non librement disponibles	9	541 277	1 867 255
Total actifs		<u>2 842 786</u>	<u>3 306 314</u>
PASSIFS ET SOLDE DES FONDS			
Engagements à court terme			
Créanciers et charges à payer	10	154 923	100 617
Avances relatives aux Jeux Olympiques	11	–	1 598 560
Revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques	11	–	110 480
Fonds réservés	12	29 525	26 751
		<u>184 448</u>	<u>1 836 408</u>
Engagements à long terme			
Avances relatives aux Jeux Olympiques	11	541 277	268 695
Revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques	11	54 900	32 568
Autres revenus différés et dettes à long terme		411	603
Fonds réservés	12	65 070	13 807
		<u>661 658</u>	<u>315 673</u>
Solde des fonds			
Non affectés		1 513 219	969 773
Affectés		445 596	149 129
Différence de conversion cumulée		37 865	35 331
		<u>1 996 680</u>	<u>1 154 233</u>
Total passifs et solde des fonds		<u>2 842 786</u>	<u>3 306 314</u>

Les notes figurant aux pages 61 à 94 font partie intégrante des états financiers.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

ÉTAT DES ACTIVITÉS CUMULÉES

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	Notes	Non affectés	2012 Affectés	Total	2011
REVENUS					
Droits de télévision	14	2 568 943	–	2 568 943	–
Droits de marketing du programme TOP		456 578	–	456 578	119 970
Autres droits	15	155 898	–	155 898	6 346
Autres revenus	16	134 364	–	134 364	9 967
		<u>3 315 783</u>	<u>–</u>	<u>3 315 783</u>	<u>136 283</u>
DÉPENSES					
Coûts centraux opérationnels et administratifs	17	144 191	5 009	149 200	150 705
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques, subventions et projets spéciaux					
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques	18	453 611	–	453 611	–
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques de la Jeunesse	19	20 291	–	20 291	–
Bourses et subventions		3 983	–	3 983	4 704
Fonds réservés pour allocation	12	81 000	–	81 000	–
Programme de la Solidarité Olympique	20	–	75 253	75 253	71 138
Projets spéciaux		11 249	–	11 249	5 355
		<u>570 134</u>	<u>75 253</u>	<u>645 387</u>	<u>81 197</u>
Distribution de revenus aux COJO, USOC et FI					
Distribution de revenus	21	1 751 752	(376 729)	1 375 023	50 100
Marketing du programme TOP	21	440 996	–	440 996	94 268
		<u>2 192 748</u>	<u>(376 729)</u>	<u>1 816 019</u>	<u>144 368</u>
Excédent de revenus (dépenses) avant revenus financiers					
Revenus financiers, net	22	408 709	296 467	705 176	(239 987)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	6	130 392	–	130 392	16 428
		4 345	–	4 345	420
Excédent de revenus (dépenses)		<u>543 446</u>	<u>296 467</u>	<u>839 913</u>	<u>(223 140)</u>

Les notes figurant aux pages 61 à 94 font partie intégrante des états financiers.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

ÉTAT CUMULÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	2012	2011
Excédent de revenus / (dépenses)	839 913	(223 140)
Autres éléments du résultat global :		
Différence de conversion	<u>2 534</u>	<u>(671)</u>
Résultat global total pour l'année	<u><u>842 447</u></u>	<u><u>(223 811)</u></u>

Les notes figurant aux pages 61 à 94 font partie intégrante des états financiers.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

TABLEAU DE FINANCEMENT CUMULÉ

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	2012	2011
Activités opérationnelles		
Excédent de revenus (dépenses)	839 913	(223 140)
Ajustements pour :		
Excédent des revenus liés aux droits de télévision sur les distributions	(1 193 920)	50 100
Allocations aux fonds réservés	81 000	–
Reconnaissance des revenus et charges différés liés aux Jeux Olympiques, net	12 728	–
Revenu financier, net	(130 392)	(16 428)
Amortissements	22 489	13 777
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(4 345)	(420)
Différences de change	62 383	16 592
	<u>(310 144)</u>	<u>(159 519)</u>
Variations des :		
Revenus et dépenses relatifs aux Jeux Olympiques, net	1 054	(6 558)
Débiteurs et autres actifs circulants	(12 205)	(31 016)
Créanciers et charges à payer	19 130	7 529
	<u>7 979</u>	<u>(30 045)</u>
Encaissement et répartition des droits de télévision		
Encaissements d'avances relatives aux Jeux Olympiques	1 182 734	1 218 189
Versement d'avances relatives aux Jeux Olympiques	(870 625)	(122 564)
Augmentation de la créance contre les COJO	(113 297)	(299 232)
Utilisation des fonds réservés	(26 963)	(27 535)
(Augmentation) / diminution des acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	401 864	(489 123)
	<u>573 713</u>	<u>279 735</u>
Intérêts reçus	50 749	39 070
Intérêts payés	(3)	(73)
	<u>50 746</u>	<u>38 997</u>
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	<u>322 294</u>	<u>129 168</u>
Activités d'investissement		
Investissements dans les entreprises associées	–	(14 245)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 582)	(30 609)
Acquisition d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(1 020 386)	(1 194 661)
Vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 346 636	1 115 352
Liquidités nettes utilisées pour les activités d'investissement	<u>294 668</u>	<u>(124 163)</u>
Augmentation / (diminution) des liquidités	<u>616 962</u>	<u>5 005</u>
Mouvement des liquidités		
Au début de l'exercice	168 945	163 809
Augmentation / (diminution)	616 962	5 005
Effets des modifications des cours de change	17	131
À la fin de l'exercice	<u>785 924</u>	<u>168 945</u>

Les notes figurant aux pages 61 à 94 font partie intégrante des états financiers.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

ÉTAT DU MOUVEMENT DES FONDS CUMULÉS

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	Fonds non affectés	Fonds affectés	Différences de conversion cumulées	Total
Solde au 1^{er} janvier 2011	1 066 806	275 236	36 002	1 378 044
Excédent de revenus / (dépenses) reconnu dans l'état des activités	(97 033)	(126 107)	–	(223 140)
Différence de conversion	–	–	(671)	(671)
Bénéfice / (perte) global pour l'année				(223 811)
Solde au 31 décembre 2011	969 773	149 129	35 331	1 154 233
Excédent de revenus/(dépenses) reconnu dans l'état des activités	543 446	296 467	–	839 913
Différence de conversion	–	–	2 534	2 534
Bénéfice / (perte) global pour l'année				842 447
Solde au 31 décembre 2012	<u>1 513 219</u>	<u>445 596</u>	<u>37 865</u>	<u>1 996 680</u>

Les notes figurant aux pages 61 à 94 font partie intégrante des états financiers.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

1.
ACTIVITÉ

Le Comité International Olympique (CIO), domicilié à Lausanne, Suisse, est une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, en la forme d'une association dotée de la personnalité juridique. La mission du CIO est de diriger le Mouvement olympique en conformité avec la Charte olympique. Le Mouvement olympique comprend les organisations, athlètes et autres personnes qui ont accepté d'être guidés par la Charte olympique, y compris, en plus du CIO, les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) incluant le Comité Olympique des Etats-Unis d'Amérique (USOC) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO).

Les revenus du Mouvement olympique sont en grande partie générés par des redevances sur les droits de télévision relatifs aux Jeux Olympiques, mais aussi par l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques.

Outre les activités du CIO, ces états financiers cumulés comprennent les activités des organisations et programmes suivants :

- Le Musée Olympique (MO), une fondation régie par les règles du Code civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de dépeindre l'histoire et le développement du Mouvement olympique au fil des années et d'associer plus étroitement le Mouvement olympique avec l'art et la culture, aussi bien à l'attention des spécialistes que pour le public en général.
- La Fondation Olympique (FO), une fondation régie par les règles du Code civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de soutenir les activités du Mouvement olympique dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport.
- La Solidarité Olympique (SO), un programme développé conjointement par le CIO et les Comités Nationaux Olympiques (CNO). Son but est de fournir assistance aux CNO officiellement reconnus, plus particulièrement les plus démunis, pour qu'ils puissent accomplir leur mission et faire connaître les idéaux du Mouvement olympique.

- IOC Television and Marketing Services SA (IOCTMS), une société dont la FO détient 100 % des parts, gère le programme international de parrainage du CIO, les diverses activités marketing ainsi que les activités liées aux droits télévisuels et autres médias.
- Le programme TOP (The Olympic Partners), le programme international de parrainage du CIO géré par IOCTMS.
- Olympic Broadcasting Services SA (OBS), une société qui fournit tous les services relatifs à l'établissement et à la gestion de la fonction "diffuseur hôte" des Jeux Olympiques et dont la FO détient 99 % des parts.
- Olympic Broadcasting Services SL (OBS SL), une société qui fournit des services à OBS SA et détenue à 100 % par cette dernière.
- Olympic Broadcasting Services Vancouver LTD (OBSV), une société qui a fourni des services à OBS SA pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010, détenue à 100 % par OBS SA.
- Olympic Broadcasting Services London LTD (OBSL), une société qui fournit des services à OBS SA pour les Jeux Olympiques de 2012, détenue à 100 % par OBS SA.

Les activités du MO, de la FO, de la SO, de IOCTMS, du programme TOP, de OBS SA, de OBS SL, de OBSV et de OBSL ont été cumulées avec celles du CIO (ensemble, le CIO ou le Groupe) étant donné que ce dernier détient la majorité des droits de vote ou le contrôle du conseil de chaque organisation et programme.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

2.
BASE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES PRINCIPES
COMPTABLES ESSENTIELS

A) Base de préparation

Les états financiers cumulés sont établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) et en conformité avec ces dernières. Les principes comptables essentiels sont décrits ci-dessous et ont été invariablement appliqués au cours des périodes présentées, sauf indication contraire. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et des instruments financiers dérivés, lesquels sont présentés à leur juste valeur. Les transactions et les soldes entre les organisations et programmes inclus dans les états financiers cumulés ont été éliminés.

La préparation des états financiers en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS) suppose le recours à des estimations comptables et nécessite d'exercer un jugement dans le cadre de l'application des principes comptables. En particulier, des hypothèses significatives sont utilisées pour la détermination des obligations inhérentes au plan de prévoyance à primauté de prestation (note 13).

Ces états financiers cumulés ont été approuvés par la commission exécutive du CIO le 30 mai 2013.

Les chiffres produits dans ces états financiers cumulés sont présentés en USD en raison du caractère international des activités du CIO, et du fait que les revenus sont majoritairement libellés dans cette monnaie.

Les droits de télévision sont collectés en USD, EUR, JPY, GBP, CAD et AUD. La redistribution de ces mêmes droits est effectuée en USD et EUR.

Les actifs non librement disponibles représentent des avances perçues sur les droits de télévision. Ces fonds sont placés en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou détenus en fiducie (trust).

Certains montants comparatifs de l'état de la situation financière ont été retraités à des fins de comparaison.

Amendements aux normes publiées entrant en vigueur en 2012

Les nouvelles normes, modifications ou interprétations qui ont pris effet en 2012 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du CIO. Par ailleurs, le CIO n'a pas adopté d'autres normes ou modifications par anticipation.

Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation

Un certain nombre de nouvelles normes et amendements de normes et interprétations sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, et n'ont pas été appliqués dans la préparation de ces états financiers cumulés. Aucun de ces changements ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe, à l'exception des suivants :

Modification de IAS 1, « Présentation des états financiers », relative aux autres éléments du résultat global. Le principal changement résultant de ces modifications est une exigence pour les entités de grouper les éléments du « résultat global » en fonction de leur reclassification ultérieure en résultat net (ajustements de reclassement). La modification ne précise pas quels éléments sont présentés dans le résultat global.

IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur », a pour but d'améliorer la cohérence et réduire la complexité en établissant une définition précise de la juste valeur et une source unique d'indications pour les évaluations à la juste valeur et les informations à fournir au sujet des évaluations à la juste valeur. Les exigences n'étendent pas l'utilisation de la comptabilité de juste valeur mais fournissent des indications sur son application dans les cas requis ou autorisés par d'autres normes IFRS.

IAS 19, « Avantages du personnel », a été révisée en juin 2011. Les répercussions sur le Groupe seront les suivantes : les coûts des services passés seront reconnus immédiatement ; et le coût d'intérêt et le rendement attendu sur les actifs du plan seront remplacés par un montant d'intérêt net qui sera calculé en appliquant le taux d'escompte sur l'engagement (actif) net du plan. Le Groupe n'a pas encore évalué le plein impact de ces modifications. Le Groupe adoptera cette version révisée de manière rétroactive à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013. Les effets estimés du retraitement des principaux indicateurs sont : une baisse des capitaux propres au 31.12.2012 de USD 23.7 millions. L'effet estimé sur le résultat net est considéré comme non significatif.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

IFRS 9, « Instruments financiers », traite du classement, de l'évaluation et de la comptabilisation des actifs et passifs financiers. IFRS 9 a été publiée en novembre 2009 et octobre 2010. Elle remplace les dispositions d'IAS 39 relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers. IFRS 9 exige que les actifs financiers soient classés dans deux catégories d'évaluation : ceux évalués à la juste valeur et ceux évalués au coût amorti. Le classement est fait lors de la comptabilisation initiale. Il dépend du modèle économique que l'entité suit pour la gestion de ses instruments financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Pour les passifs financiers, la norme reprend la majorité des exigences d'IAS 39. L'effet le plus important est que, lorsque l'option de désigner un passif financier à la juste valeur est prise, la variation de juste valeur imputable au risque de crédit de l'entité soit comptabilisée dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le compte de résultat, sauf dans les cas où cela crée une non-concordance comptable. Le Groupe n'a pas encore évalué le plein impact d'IFRS 9 et prévoit d'adopter IFRS 9 au plus tard durant l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2015. Toutefois, les premières indications montrent qu'elle ne devrait pas affecter la comptabilisation par le Groupe de ses actifs financiers. Le Groupe prendra aussi en compte l'impact des phases restantes d'IFRS 9 lorsque le Board les aura finalisées.

IFRS 10, « Etats financiers consolidés », s'appuie sur les principes existants en identifiant la notion de contrôle comme étant le facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans les états financiers consolidés de la société mère. La norme fournit des indications supplémentaires pour aider au choix du contrôle lorsqu'il est difficile à établir. Le Groupe n'a pas encore évalué le plein impact d'IFRS 10 et prévoit d'adopter IFRS 10 au plus tard durant l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2013.

IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », intègre les informations à fournir relatives aux participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées et dans des entités structurées non consolidées. Le Groupe n'a pas encore évalué le plein impact d'IFRS 12 et prévoit d'adopter IFRS 12 au plus tard durant l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2013.

Il n'y a pas d'autres normes ou interprétations que ne sont pas encore entrées en vigueur et qui auraient un impact significatif sur le Groupe.

B) Conversion des monnaies étrangères

a) Sociétés du Groupe

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).

Les états des activités de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en USD aux taux de change moyens de l'année et les états de situation financière aux taux de clôture au 31 décembre. Les différences de conversion en résultant sont comptabilisées dans l'état de mouvement des fonds cumulés.

Les principaux taux de change utilisés sont les suivants :

1 USD contre		2012	2011	2012	2011
		Taux de clôture		Taux moyens	
Franç suisse	CHF	0.9154	0.9381	0.9334	0.8816
Euro	EUR	0.7580	0.7710	0.7752	0.7162
Dollar canadien	CAD	0.9920	1.0212	0.9988	0.9870
Livre sterling	GBP	0.6155	0.6430	0.6280	0.6219

b) Transactions et soldes

Les revenus et dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

C) Consolidation

a) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) auxquelles le Groupe a le pouvoir d'imposer les principes financiers et opérationnels, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des passifs encourus et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe. Le coût d'acquisition inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque acquisition, le Groupe enregistre tout intérêt ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise soit à la juste valeur soit à la valeur proportionnelle des actifs net des intérêts ne donnant pas le contrôle.

L'excédent de contrepartie transférée, le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise ainsi que la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis évalués à la juste valeur sont comptabilisés en tant que goodwill. Lorsque ce montant est inférieur à la juste valeur des actifs nets acquis dans la filiale acquise, lors d'acquisition à des conditions avantageuses, l'écart est comptabilisé directement dans l'état du résultat global.

Les transactions intragroupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

b) Transactions et participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe comptabilise les transactions avec ses participations ne donnant pas de contrôle comme des transactions avec ses actionnaires. Concernant les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle, la différence entre le montant payé et la part acquise de la valeur nette comptable de la filiale est comptabilisée en capitaux propres. En cas de cessions à des participations ne donnant pas le contrôle, les gains et pertes sont également comptabilisés en capitaux propres.

Lorsque le Groupe perd le contrôle ou son influence notable, il révalue toute participation conservée dans l'ancienne filiale à sa juste valeur, et comptabilise toute différence par rapport à la valeur comptable dans le compte de résultat. La juste valeur représente la valeur comptable initiale à des fins de comptabilisation subséquente de la participation conservée en tant qu'entreprise associée, de coentreprise ou d'actif financier. De plus, tous les montants reconnus précédemment dans le résultat global relatifs à cette participation sont comptabilisés comme si le Groupe avait directement sorti les actifs et les passifs correspondants. Ceci pourrait conduire à la reclassification de montants précédemment comptabilisés dans l'état du résultat global dans le compte de résultats.

Lorsque le pourcentage de détention dans une entreprise associée est réduit mais que l'influence notable est conservée, seule une part proportionnelle des montants précédemment reconnus dans l'état du résultat global est reclassée dans le compte de résultats.

c) Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations du résultat global est comptabilisée dans l'état du résultat global. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes supplémentaires, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les gains latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque c'était nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

D) Liquidités

Les liquidités incluent les comptes de trésorerie et les dépôts bancaires exigibles ainsi que les autres placements liquides ayant une échéance initiale inférieure ou égale à trois mois.

E) Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et prêts et créances. La classification est liée à l'objet pour lequel l'actif financier a été acquis. La direction décide de la classification des actifs financiers au moment de leur comptabilisation et remet en cause cette désignation à chaque date d'arrêté des comptes.

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un actif financier est ainsi défini s'il est acquis en vue d'être vendu à court terme ou s'il est ainsi qualifié par la direction. Les instruments dérivés sont également inclus dans cette catégorie. Les actifs de cette catégorie sont considérés comme actifs circulants si leur cession est prévue dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés ayant des conditions de paiement fixes et évaluable, qui ne sont pas cotés sur un marché public. Ils sont inclus dans les actifs circulants sauf si leur échéance se situe plus de 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans ce dernier cas, ils sont classés parmi les actifs immobilisés.

Les acquisitions et cessions de placements sont enregistrées à la date de leur règlement. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et les coûts d'acquisition sont enregistrés dans l'état des activités. Ils sont par la suite maintenus à leur juste valeur. Les placements ne sont plus comptabilisés à compter de la date à laquelle le droit de percevoir des fonds qui leur est attaché a expiré ou a été cédé, ou lorsque le CIO a transféré quasiment tous les droits et risques qui leur sont attachés. Les prêts et créances sont reconnus au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les gains et les pertes provenant des réévaluations des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, y compris les intérêts et les revenus de dividendes, sont présentés dans l'état des activités parmi les revenus financiers, net, au cours de la période concernée.

F) Dépenses et revenus différés

Les revenus et les dépenses relatifs aux Jeux Olympiques qui n'ont pas encore eu lieu sont différés et reconnus dans l'état des activités lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques et Jeux Olympiques de la Jeunesse, y compris certaines dépenses relatives à des projets qui profitent à plusieurs éditions. Les revenus et les dépenses encourus en relation avec le programme TOP sont différés pour les éléments se rapportant aux futurs programmes TOP quadriennaux. De plus, certaines sommes relatives aux contributions reçues et payables aux COJO sous forme de valeur en nature en vertu du programme TOP sont différées et reconnues dans l'année des Jeux Olympiques.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

G) Immobilisations corporelles

Les immeubles, les installations et aménagements immobiliers, les meubles, les équipements ainsi que les systèmes d'information et les matériels de radio-télédiffusion sont comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Le matériel de radio-télédiffusion est amorti en fonction de son utilisation au cours des Jeux Olympiques d'hiver et des Jeux de l'Olympiade une année sur deux.

Les amortissements des autres catégories d'immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire et basés sur la durée de vie utile des immobilisations définie comme suit:

Immeubles	50 ans
Installations immobilières	25 ans
Aménagements immobiliers, meubles et équipements	4 à 10 ans
Systèmes d'information	4 à 5 ans
Collections	25 ans

Les terrains sont comptabilisés au coût d'acquisition et ne font pas l'objet d'amortissement.

Les nouvelles installations et les rénovations importantes, notamment en ce qui concerne le matériel de radio-télédiffusion, sont capitalisées ; l'entretien, les réparations et les remplacements mineurs sont comptabilisés dans l'état des activités au moment où ils interviennent. La charge d'amortissement relative au matériel de radio-télédiffusion est incluse dans les dépenses relatives aux Jeux Olympiques.

H) Perte de valeur d'actifs non financiers

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

I) Obligations du fonds de prévoyance

Le Groupe finance plusieurs plans de prévoyance pour les employés du CIO, du MO, de la FO et de IOCTMS. Ces plans sont de type cash-balance plan, assimilés à des plans en primauté de prestations pour le traitement selon la norme comptable. Les actifs de ces plans de prévoyance sont détenus dans un fonds séparé et indépendant des actifs du Groupe. Ces plans de prévoyance sont évalués annuellement par un actuair indépendant. La méthode du coût unitaire projeté est utilisée pour le calcul des engagements de prévoyance. Le Groupe a adopté la méthode comptable d'amortissement des gains et pertes actuariels qui consiste à reconnaître le montant excédant 10 % du montant le plus élevé entre les engagements de prévoyance et la fortune du plan. Ce montant est divisé par le nombre moyen d'années futures d'activité des employés assurés dans le plan. Par ailleurs, le Groupe verse des contributions à des plans de prévoyance pour OBS SL.

J) Fonds affectés

Les fonds affectés au financement du programme annuel de la Solidarité Olympique et les droits de télévision de Vancouver 2010 réservés par le CIO pour distribution future sont présentés sous les fonds affectés dans les états financiers cumulés. Le solde de ces fonds comprend l'allocation budgétaire pour le financement du programme quadriennal 2009-2012 et les droits de télévision alloués mais non encore versés.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

K) Reconnaissance des revenus

a) Droits de télévision

Les redevances sur les droits de télévision pour la diffusion des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse sont reconnues lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques. Les acomptes reçus par le CIO avant cette date sont différés puisqu'ils pourraient être remboursables en tout temps, entièrement ou en partie, aux chaînes de télévision jusqu'à l'achèvement des Jeux, au cas où l'une ou plusieurs des conditions stipulées dans les contrats devraient se réaliser. Les intérêts créanciers sur les acomptes reçus sont au bénéfice du CIO et sont comptabilisés comme revenus d'intérêt lorsqu'ils se réalisent.

Les revenus bruts des redevances sur les droits de télévision sont répartis entre le CIO, les COJO, les FI, les CNO et la SO sur décision de la commission exécutive du CIO après achèvement complet des Jeux Olympiques.

b) Droits du programme TOP

Les revenus des droits du programme TOP sont reçus en partie en espèces, auquel cas ils sont comptabilisés dans la période où le paiement est dû. L'autre partie de ces revenus est reçue sous forme de biens ou de services (valeur en nature). La valeur en nature est reconnue sur une base linéaire pendant la période du contrat pour l'USOC, les CNO et le CIO, et durant l'année des Jeux de l'Olympiade ou des Jeux Olympiques d'hiver pour les COJO. Les revenus perçus sous forme de valeur en nature sont comptabilisés sur la base de la juste valeur. Celle-ci correspond au prix du marché estimé que l'on peut obtenir entre parties bien informées consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Les redevances des droits du programme TOP, déduction faite des frais de gestion, sont réparties entre le CIO, les COJO et les CNO sur la base d'une formule standard convenue entre les parties. Cette répartition est enregistrée selon la politique mentionnée ci-dessus relative à la reconnaissance des droits du programme TOP.

c) Autres droits

Les autres droits comprennent les revenus provenant de l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. Ces revenus représentent la part du Groupe relative aux programmes de marketing des COJO et des revenus provenant du parrainage, des licences et d'autres accords avec des fournisseurs. Les revenus qui sont liés aux Jeux Olympiques sont différés jusqu'à l'année des Jeux, alors que les autres revenus sont comptabilisés durant la période au cours de laquelle le paiement est dû. Une partie de ces revenus est perçue sous forme de biens ou de services (valeur en nature).

L) Revenus financiers

Les intérêts créanciers sont reconnus sur la base de leur rendement effectif et les revenus de dividendes sont reconnus lorsque le droit de recevoir le paiement est établi.

M) Impôts sur le bénéficiaire

Le CIO, la FO et le MO sont exemptés de paiement d'impôts sur le bénéficiaire. Les impôts sur le bénéficiaire dus par IOCTMS, OBS SA, OBS SL et OBSV aux 31 décembre 2012 et 2011 sont compris dans la rubrique "créanciers" pour un montant de USD 1.021 million en 2012 et USD 0.329 million en 2011.

N) Comptabilisation des instruments financiers dérivés et des opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont reconnus dans l'état de la situation financière à leur juste valeur. Tout changement de la juste valeur est immédiatement constaté dans l'état des activités.

Certaines transactions d'instruments financiers procurent une couverture économique adéquate selon les principes de gestion des risques du Groupe ; toutefois, elles ne sont pas qualifiées de couverture en vertu des règles spécifiques de la norme IAS 39. Par conséquent, l'instrument de couverture et l'élément couvert sont comptabilisés de façon indépendante comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

A) Facteurs de risque financier

Les activités du Groupe l'exposent à tout un éventail de risques financiers, parmi lesquels les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Son programme global de gestion des risques vise à minimiser les potentiels effets défavorables sur ses activités. Pour couvrir certains risques, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des options sur devises, des swaps de taux d'intérêt, des swaptions et des contrats à terme.

La gestion du risque est effectuée par le service de trésorerie du CIO dans le cadre des limites fixées par le comité de gestion financière du CIO et selon les politiques approuvées par la commission exécutive du CIO.

a) Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change principalement parce que la plupart de ses revenus sont générés en diverses monnaies, notamment en USD, EUR et JPY, alors que ses coûts centraux administratifs et opérationnels sont essentiellement libellés en francs suisses. Des options sur devises et des contrats à terme sont utilisés pour réduire l'exposition au risque.

Au 31 décembre 2012, si l'EUR s'était déprécié/apprécié de 10 % face au dollar US, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 34.2 millions (2011 : 20.6 millions).

Au 31 décembre 2012, si le CHF s'était déprécié/apprécié de 10 % face au dollar US, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 18.4 millions (2011 : 9.1 millions).

Au 31 décembre 2012, si le AUD s'était déprécié/apprécié de 10 % face au dollar US, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 12.3 millions (2011 : de USD 2.7 millions).

Au 31 décembre 2012, si le JPY s'était déprécié/apprécié de 10 % face au dollar US, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 13.1 millions (2011 : de USD 0.2 million).

Au 31 décembre 2012, si le GBP s'était déprécié/apprécié de 10 % face au dollar US, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 4.5 millions (2011 : de USD 6.5 millions).

b) Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt par l'impact de variation des taux sur les actifs portant intérêt. Ce risque est en partie géré par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des swaptions.

Au 31 décembre 2012, si les taux d'intérêt avaient été supérieurs/inférieurs de 1 %, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 15.3 millions (2011 : USD 11.6 millions), principalement en raison de variations de juste valeur des obligations incluses dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

c) Risque de crédit

La plupart des revenus du Groupe sont générés par les redevances sur les droits de télévision et autres droits. Le Groupe estime que toutes les sommes dues en vertu de ces droits sont recouvrables dans leur totalité. Le Groupe a pour politique de limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. Les liquidités sont placées auprès d'importantes banques suisses; c'est également avec ces dernières que sont conclus les instruments dérivés et les contrats de dépôt. Les titres d'investissement comprennent des notes émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales de même que des parts de fonds de placement émises par d'importantes banques.

d) Risque de marché

Le Groupe est soumis aux risques de marché en raison de ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat autres que les instruments du marché monétaire. Ce risque est géré par le Groupe au moyen des procédures de gestion des risques financiers décrites ci-dessous.

Au 31 décembre 2012, si les indices des marchés actions avaient été supérieurs/inférieurs de 10 %, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 13.5 millions (2011 : USD 12.7 millions), principalement du fait des pertes ou gains de juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

e) Risque de trésorerie

Le service de trésorerie du CIO contrôle et gère les liquidités du Groupe et prépare régulièrement des prévisions concernant la position future de ses liquidités. Ces prévisions tiennent compte de clauses contractuelles pour les entrées et sorties de fonds en vertu des accords portant sur les droits de diffusion et du programme TOP, du financement des obligations contractuelles du CIO envers les autres organisations du Mouvement olympique et des frais de fonctionnement des programmes et des entités du Groupe.

L'excédent de liquidités du Groupe est investi dans le portefeuille de la Fondation Olympique (note 3B).

Le tableau ci-après ventile par échéance les engagements financiers non dérivés et les passifs financiers dérivés nets en fonction de la période restant à courir entre la date du bilan et la date d'échéance contractuelle. Les montants figurant dans le tableau correspondent à la valeur non actualisée des flux de trésorerie contractuels.

Au 31 décembre 2012 USD 000	Moins d'un an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créanciers	137 185	–	–	–
Fonds réservés	29 525	27 347	37 723	–
Solde au 31 décembre	166 710	27 347	37 723	–

Au 31 décembre 2011 USD 000	Moins d'un an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créanciers	72 511	–	–	–
Fonds réservés	26 751	13 807	–	–
Solde au 31 décembre	99 262	13 807	–	–

B) Procédures de gestion des risques financiers

a) Principes et objectifs généraux

Le Comité International Olympique reçoit des fonds et les distribue aux différentes composantes du Mouvement olympique. La commission des finances et la commission exécutive souhaitent adopter des principes et procédures régissant la gestion de ces fonds ainsi que le niveau de risque lié au marché et au crédit qui peut être supporté, ainsi que les rapports à soumettre.

Les procédures décrites ci-après doivent être respectées dans le cadre de la gestion des fonds sous le contrôle du CIO. Ces fonds sont répartis selon cinq portefeuilles séparés, ci-après dénommés le portefeuille du Comité International Olympique, le portefeuille de la Fondation Olympique, le portefeuille de la Solidarité Olympique, le portefeuille du programme TOP et le portefeuille d'OBS.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	03
Célébrer les Jeux	05
Mobiliser et éduquer la jeunesse	12
L'Olympisme en action	18
Soutenir le Mouvement olympique	30
Administration du CIO : efficacité et agilité	40
Principales décisions des Sessions du CIO	46
Les membres du CIO	48
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	54

Le portefeuille du Comité International Olympique détient des fonds non librement disponibles issus de la vente des droits de retransmission télévisuelle. Il détient également la trésorerie à court terme du CIO, ainsi que les comptes sur lesquels les dépenses de fonctionnement ainsi que les paiements du CIO sont prélevés.

Le portefeuille de la Fondation Olympique est la principale réserve de fonds du CIO. Son objectif est d'assurer les dépenses de fonctionnement du CIO pendant la durée d'une Olympiade en cas d'annulation des Jeux.

Le portefeuille de la Solidarité Olympique détient les fonds devant être distribués par la SO.

Le portefeuille du programme TOP et le portefeuille d'OBS sont utilisés pour la gestion des liquidités de ces entités.

La commission des finances est chargée de recommander des principes à la commission exécutive pour approbation. Ces portefeuilles sont gérés par le trésorier et contrôlés par le directeur des finances, le comité de gestion des investissements financiers et de la trésorerie ainsi que par la commission des finances.

Les objectifs de ces procédures sont de décrire, pour chaque portefeuille, (a) l'objet du portefeuille concerné, ses objectifs de rendement et son niveau de risque, (b) le type de placement autorisé ainsi que les limites par catégorie d'instruments financiers utilisées, (c) les limites maximales d'exposition au risque de marché par portefeuille, par échéance et par mesure de valeur en risque, (d) les limites de prêts à accorder en fonction des classements de risques de crédit et (e) les rapports financiers obligatoires.

b) Responsabilités

La commission exécutive approuve la stratégie d'investissement pour tous les portefeuilles sur la recommandation de la commission des finances, puis exerce une supervision générale de sa mise en œuvre. L'exécution de stratégies d'investissement approuvées relève de la responsabilité du comité de gestion des investissements financiers et de la trésorerie. La stratégie d'investissement du portefeuille de la Solidarité Olympique est soumise à l'approbation préalable de la commission de la Solidarité Olympique. Le trésorier est chargé de faire respecter les limites et d'appliquer les stratégies approuvées.

c) Portefeuille du Comité International Olympique

Le portefeuille du CIO comprend des fonds non librement disponibles provenant essentiellement de la vente des droits de diffusion qui pourraient dans certaines circonstances devoir être remboursés en devises étrangères, dans un délai incertain. Le reste du portefeuille est utilisé pour couvrir les frais de fonctionnement, généralement en francs suisses, et autres dépenses.

La nature incertaine et à court terme des créances sur le portefeuille du CIO implique que ce dernier doit présenter un profil de risque modéré avec comme objectif principal la préservation du capital.

Les placements de fonds restrictifs (à savoir les avances sur les droits de télévision) devraient être libellés dans la même monnaie que celle des fonds reçus par le CIO. La durée de ces placements correspondra approximativement aux dates des cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques couverts par les droits de diffusion respectifs.

Les types de placements autorisés comprennent :

- Des instruments du marché monétaire, des emprunts et obligations
- Les opérations de change au comptant et à terme
- Des produits structurés dont le capital est garanti à 100 %
- Des options sur devises
- Des swaps de taux, des dérivés tels que FRA's, options ou swaptions
- Des fonds du marché monétaire

Tous les autres types d'investissements requièrent l'approbation préalable du comité de gestion des investissements financiers et de la trésorerie (TFIMC) et/ou de la commission des finances.

Pour ce qui est des titres à revenu fixe, les limites suivantes doivent être appliquées :

- Les valeurs doivent être cotées "A" ou plus selon le système de notation composite Bloomberg (Bloomberg Composite Rating). Si une note tombe au-dessous de A durant la durée de vie de l'obligation, une analyse plus approfondie devra être entreprise et le cas sera soumis à la prochaine réunion du comité de gestion (TFIMC) ;
- Les proportions suivantes s'appliqueront : Obligations cotées AAA et AA : 70 – 100 %, Obligations cotées A : 0 – 30 % ;

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

- L'échéance des placements à revenu fixe librement disponibles ne doit pas dépasser quatre années, et la "value at risk" (valeur à risque) à 90 jours doit rester inférieur à 9 % de la valeur de marché ;
- L'exposition totale envers une entité ne doit pas dépasser 6 % de la valeur de marché du total du portefeuille d'obligations ;
- Des titres structurés, maximum 20 % de la valeur de marché du portefeuille obligataire.

Les ventes d'options sont autorisées dans le but d'améliorer le rendement et sont toujours couvertes dans le portefeuille par un actif sous-jacent.

d) Portefeuille de la Fondation Olympique

La Fondation Olympique a été chargée par le CIO de soutenir les activités du Mouvement olympique. Le portefeuille de la Fondation Olympique devra comprendre suffisamment d'investissements réalisables avec une perte minimum, afin de couvrir les besoins de trésorerie du CIO dans l'éventualité de l'annulation d'une future édition des Jeux Olympiques.

Le portefeuille a une orientation à long terme et un objectif de rendement absolu. L'univers des placements est vaste et par conséquent la tentation du risque dans le cadre de ce portefeuille sera plus élevée que dans le cadre du portefeuille du CIO.

Les mandats externes pour certains investissements spécifiques sont autorisés.

Les types de placement autorisés comprennent :

- Des instruments de marché monétaire, des emprunts et obligations
- Les actions ordinaires et les *Exchange-Traded Funds* (ETF)
- Les fonds de placement alternatifs ou *hedge funds* investis dans les titres décrits ci-dessus
- Fonds de fonds
- Les fonds de placement immobiliers ou les investissements directs dans l'immobilier
- Investissements dans les matières premières
- Produits structurés à capital garanti à 100 %
- Les opérations de change au comptant et à terme
- Options sur devises étrangères et taux d'intérêt

Pour ce qui est des placements à taux fixe, les limites suivantes sont applicables :

- Cotations – La notation composite Bloomberg (Bloomberg Composite Rating) sera utilisée comme référence et les proportions suivantes seront respectées : Les obligations doivent avoir une notation minimale "B" (jusqu'à 5 % de la valeur marché du portefeuille d'obligations), "A" (jusqu'à 30 %) et "AA et au-dessus" (au moins 70 %); les obligations non notées ne sont pas autorisées ;
- L'échéance des produits de placement à taux fixe ne doit pas excéder 10 ans, et la "value at risk" à 90 jours doit rester inférieur à 9 % de la valeur de marché ;
- L'exposition totale à une entité ne doit pas excéder 6 % de la valeur totale de marché du portefeuille obligataire ;
- Les produits structurés avec protection du capital ne devraient pas dépasser 20 % de la valeur du portefeuille obligataire sur le marché.

Pour les placements en actions, les limites suivantes s'appliquent :

- L'exposition envers une seule entité ne doit pas dépasser 6 % de la valeur de marché du portefeuille d'actions. L'exposition envers un fonds d'action ou un fonds de fonds ne doit pas dépasser 12 % de la valeur de marché totale du portefeuille d'actions ;
- Les actions sur marchés émergents ne doivent pas dépasser 20 % de la valeur de marché du portefeuille d'actions.

La part du portefeuille investie en actions (y compris *hedge funds* et fonds de fonds) ne peut excéder 30 % de la valeur totale du portefeuille.

Pour les investissements dans les matières premières, les limites suivantes s'appliquent :

- Les placements doivent être limités à 10 % de la valeur de marché totale du portefeuille.

Pour les investissements immobiliers, les limites suivantes s'appliquent :

- Les investissements directs dans l'immobilier (construction) ainsi que les investissements dans des fonds immobiliers seront limités à 10 % de la valeur du portefeuille global sur le marché.

Les ventes d'options sont autorisées dans le but d'améliorer le rendement et sont toujours couvertes dans le portefeuille par un actif sous-jacent.

Tous les autres types d'investissements nécessitent l'approbation préalable du comité de gestion (TFIMC) et/ou de la commission des finances.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

Répartition par monnaie

Les placements de la Fondation Olympique peuvent être effectués dans toute monnaie convertible. Cependant, les limites suivantes doivent être maintenues et respectées :

- 30 à 50 % des placements doivent être en dollars US
- 30 à 50 % des placements doivent être en euros
- 10 à 25 % des placements doivent être en francs suisses
- Les autres limites sont : AUD (0-10 %), GBP (0-5 %), Autres devises (0-10 %)

Banques dépositaires

Les actifs de la Fondation Olympique doivent être répartis entre plusieurs banques à des fins de diversification. Aucune d'entre elles ne doit détenir plus de 70 % du total du portefeuille.

e) Portefeuille de la Solidarité Olympique

La stratégie consiste à gérer les allocations versées par le CIO tous les deux ans et à coupler les investissements avec les sorties d'argent prévues. La nature du portefeuille devrait comporter un risque faible, l'objectif principal étant la préservation du capital. Le portefeuille sera orienté sur le court terme et aura un objectif de rendement absolu.

Les types d'investissement autorisés comprennent les instruments du marché monétaire, les dépôts et les obligations libellés en dollars pour lesquels les limites suivantes s'appliquent :

- Notation – *Le Bloomberg Composite Rating* sera utilisé et les proportions suivantes s'appliqueront : les obligations doivent avoir une notation minimale "A" ; les limites maximales étant de 20 % de la valeur de marché du portefeuille. Si une obligation est brusquement rétrogradée en dessous du A, une analyse plus approfondie devra être entreprise ;
- L'échéance des placements à taux fixe ne doit pas excéder 5 ans, et la "value at Risk" à 90 jours doit rester inférieur à 6 % de la valeur de marché lors de l'allocation initiale des fonds ;
- L'exposition totale à une seule contrepartie ne doit pas excéder 6 % de la valeur de marché du portefeuille lors de l'allocation initiale des fonds.

Tous les autres types d'investissement nécessitent l'approbation préalable de la commission de la Solidarité Olympique.

f) Portefeuilles du programme TOP et d'OBS

Ces deux portefeuilles sont composés de placements sur les marchés monétaires et ont pour objectif la gestion de liquidités à court terme.

g) Indices de référence

Chaque catégorie de placements inclus dans les portefeuilles du CIO a un indice de référence identifié. Ces indices sont utilisés pour comparer le rendement total réalisé des portefeuilles du CIO, de la FO, du TOP et d'OBS avec un indice passif correspondant.

h) Rapports

Des rapports sur les portefeuilles de placement doivent être présentés à la commission des finances du CIO tous les semestres et au comité de gestion de la trésorerie et des placements financiers tous les trimestres. De plus, un rapport succinct (tableau de bord) est émis tous les mois et envoyé à la direction. Ce rapport s'assure du respect des procédures. Tout écart est mis en évidence et fait l'objet d'un suivi et d'une décision finale par la direction.

Le tableau de bord mensuel est distribué au comité de gestion de la trésorerie et des placements financiers qui est composé des membres suivants : le président du CIO, le président de la commission des finances, le directeur général, le directeur des finances et le trésorier.

Au 31 décembre 2012, le tableau de bord a relevé des dépassements des limites autorisées sur les ratings « A » des obligations dans le portefeuille du CIO, de la Fondation Olympique et de la Solidarité Olympique. En effet, la dégradation des ratings des émetteurs souverains et des valeurs financières a modifié la répartition dans les portefeuilles. Cette situation a été avaluée par le comité de gestion de la trésorerie et des placements financiers.

Au 31 décembre 2011 le tableau de bord n'a pas relevé de déviations significatives des portefeuilles avec les procédures.

i) Non-respect des procédures et mise à jour

Des exceptions peuvent être approuvées dans le cas où des conditions inhabituelles du marché nécessiteraient une action immédiate et où il ne serait pas possible de réunir la commission des finances à temps. Si une action proposée entraîne un dépassement de la limite autorisée, un accord doit être obtenu d'au moins deux membres du comité de gestion des investissements financiers et de la trésorerie, dont un doit être le président du CIO ou le président de la commission des finances, avant de procéder à l'exécution de l'ordre dans le marché. À la réunion suivante du comité de gestion des investissements financiers et de la trésorerie, les transactions effectuées doivent être présentées pour ratification.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

Les procédures seront révisées tous les deux ans. La mise à jour sera le résultat d'une réévaluation des objectifs des portefeuilles, des profils de risque, des investissements et devises autorisés et de la répartition des avoirs.

La dernière révision date de mai 2012 et a été approuvée par la commission des finances du 22 juin 2012.

C) Estimation de la juste valeur

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers évalués à la juste valeur, par méthode d'évaluation. Les différents niveaux ont été définis de la manière suivante :

- Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);

- Données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (Niveau 2);
- Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) (Niveau 3).

Le tableau ci-dessous représente la répartition des actifs financiers à la juste valeur par niveau de risque au 31 décembre 2012.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Dépôts bancaires	85 894	–	–	85 894
Fonds du marché monétaire	19 890	–	–	19 890
Obligations	1 024 682	–	–	1 024 682
Actions	38 479	–	10 680	49 159
Fonds alternatifs	–	85 676	–	85 676
Titres immobiliers	8 834	–	–	8 834
Instruments liés à des matières premières	15 053	–	–	15 053
Produits structurés (DCD)	–	16 139	–	16 139
Instruments financiers dérivés	–	1 808	–	1 808
Total des actifs	<u>1 192 832</u>	<u>103 623</u>	<u>10 680</u>	<u>1 307 135</u>

Le tableau ci-dessous représente la répartition des actifs financiers à la juste valeur par niveau de risque au 31 décembre 2011.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Dépôts bancaires	481 633	–	–	481 633
Fonds du marché monétaire	42 413	–	–	42 413
Obligations	946 175	–	–	946 175
Actions	35 159	–	7 970	43 129
Fonds alternatifs	–	83 654	–	83 654
Titres immobiliers	7 050	–	–	7 050
Instruments liés à des matières premières	15 168	–	–	15 168
Produits structurés (DCD)	–	–	–	–
Instruments financiers dérivés	–	(9 185)	–	(9 185)
Total des actifs	<u>1 527 598</u>	<u>74 469</u>	<u>7 970</u>	<u>1 610 037</u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, de groupes industriels, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. La cotation utilisée pour les actifs financiers du Groupe est le dernier cours coté. Ces instruments sont classés en niveau 1. Les instruments de niveau 1 comprennent principalement des actions, des obligations, des instruments liés à des matières premières et des dépôts bancaires classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Balance d'ouverture	7 970	7 970
Achats d'instruments de niveau 3	4 850	4 850
Ventes d'instruments de niveau 3	(2 990)	(2 990)
Gains et pertes reconnus au compte de résultat	850	850
Balance de clôture	10 680	10 680
Gains et pertes totaux de la période inclus dans le compte de résultat des actifs détenus à la fin de la période	<u>850</u>	<u>850</u>

Le tableau ci-dessous présente les changements intervenus dans le niveau 3 pour l'année 2011

	Actions	Total
Balance d'ouverture	2 980	2 980
Achats d'instruments de niveau 3	4 900	4 900
Gains et pertes reconnus au compte de résultat	90	90
Balance de clôture	7 970	7 970
Gains et pertes totaux de la période inclus dans le compte de résultat des actifs détenus à la fin de la période	<u>90</u>	<u>90</u>

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

Le tableau ci-dessous présente les changements intervenus dans le niveau 3 pour l'année 2012.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

4. LIQUIDITÉS

	2012 USD 000	2011 USD 000
Trésorerie	343 889	51 622
Dépôts bancaires		
en USD	309 800	55 135
en EUR	96 840	37 486
en NOK	15 811	–
en CAD	907	5 418
en GBP	14 623	19 284
en AUD	4 054	–
Total liquidités	<u>785 924</u>	<u>168 945</u>

5. ACTIFS FINANCIERS

A) Mouvements des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

	2012 USD 000	2011 USD 000
Exercice se terminant le 31 décembre		
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 610 037	1 572 783
Acquisitions	1 020 386	1 194 661
Cessions	(1 346 638)	(1 115 352)
Gains (pertes) sur vente d'actifs financiers (note 22)	1 147	(3 065)
Différences de change	(14 691)	(14 234)
Augmentation / (Diminution) de la valeur de marché (note 22)	36 894	(24 756)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>1 307 135</u>	<u>1 610 037</u>
Au 31 décembre		
Dont actifs circulants	688 071	11 294
Dont actifs immobilisés (note 5C)	206 263	261 828
Non librement disponibles (note 9)	412 801	1 336 915
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	<u>1 307 135</u>	<u>1 610 037</u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

B) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat par portefeuille et catégorie, incluant les actifs financiers non librement disponibles présentés en note 9

	2012	2011
	USD 000	USD 000
a) Comité International Olympique		
Dépôts bancaires	80 045	425 038
Fonds du marché monétaire	58	42 413
Obligations	547 716	511 765
Produits Structurés (DCD)	16 139	-
Instruments financiers dérivés	1 247	(7 685)
	<u>645 205</u>	<u>971 531</u>
b) Fondation Olympique		
Dépôts bancaires	-	32 241
Obligations	411 310	307 758
Actions	49 159	43 129
Fonds alternatifs	85 023	82 196
Titres immobiliers	8 833	7 050
Instruments liés à des matières premières	13 540	13 666
Instruments financiers dérivés	561	(1 500)
	<u>568 426</u>	<u>484 540</u>
c) Solidarité Olympique		
Dépôts bancaires	-	23 300
Fonds du marché monétaire	19 832	-
Obligations	34 753	93 299
	<u>54 585</u>	<u>116 599</u>
d) Programme TOP		
Dépôts bancaires	5 849	-
Obligations	30 903	33 353
Fonds alternatifs	653	1 458
Instruments liés à des matières premières	1 514	1 502
	<u>38 919</u>	<u>36 313</u>
e) OBS		
Dépôts bancaires	-	1 054
	<u>-</u>	<u>1 054</u>
Total des portefeuilles	<u><u>1 307 135</u></u>	<u><u>1 610 037</u></u>
Total par catégories		
Dépôts bancaires	85 894	481 633
Fonds de marché monétaire	19 890	42 413
Obligations	1 024 682	946 175
Actions	49 159	43 129
Fonds alternatifs	85 676	83 654
Titres immobiliers	8 833	7 050
Instruments liés à des matières premières	15 054	15 168
Produits Structurés (DCD)	16 139	-
Instruments financiers dérivés	1 808	(9 185)
	<u><u>1 307 135</u></u>	<u><u>1 610 037</u></u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

C) Immobilisations financières

	2012	2011
	USD 000	USD 000
Montants à recevoir des comités d'organisations des Jeux Olympiques		
Sotchi	135 020	72 442
Rio	70 000	45 267
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	206 263	261 828
Prêt aux entreprises associées	4 810	6 448
Autres actifs financiers	<u>3 937</u>	<u>3 159</u>
Total immobilisations financières	<u><u>420 030</u></u>	<u><u>389 144</u></u>

Les créances contre les COJO sont garanties par leur gouvernement respectif, lesquels ont la notation S&P suivante : gouvernement du Royaume Uni (Londres) AAA, gouvernement russe (Sotchi) BBB et gouvernement brésilien (Rio) BBB.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

D) Actifs financiers par catégorie

	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat USD 000	Débiteurs et prêts USD 000	Total USD 000
Actifs au bilan au 31 décembre 2012			
Actifs librement disponibles			
Actifs circulants			
Liquidités	–	785 924	785 924
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	688 071	–	688 071
Débiteurs et autres actifs circulants	–	131 696	131 696
Actifs immobilisés			
Actifs financiers	206 263	213 767	420 030
Actifs non librement disponibles			
Actifs financiers non librement disponibles (note 9)	412 801	128 476	541 277
Total	<u>1 307 135</u>	<u>1 259 863</u>	<u>2 566 998</u>
Actifs au bilan au 31 décembre 2011			
Actifs librement disponibles			
Actifs circulants			
Liquidités	–	168 945	168 945
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	11 294	–	11 294
Débiteurs et autres actifs circulants	–	507 915	507 915
Actifs immobilisés			
Actifs financiers	261 828	127 316	389 144
Actifs non librement disponibles			
Actifs financiers non librement disponibles (note 9)	1 336 915	530 340	1 867 255
Total	<u>1 610 037</u>	<u>1 334 515</u>	<u>2 944 553</u>

La valeur comptable de chaque catégorie d'actifs financiers présentée ci-dessus est équivalente à la juste valeur, sauf indication contraire dans les notes y relatives.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

6. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	2012 USD 000	2011 USD 000
Au 1 ^{er} janvier	14 280	–
Acquisition d'entreprises associées	–	14 245
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	4 345	420
Différences de conversion	439	(385)
Autres variations des capitaux propres	–	–
Au 31 décembre	<u>19 064</u>	<u>14 280</u>

La quote-part du Groupe dans les résultats et dans les actifs de ses principales entreprises associées, dont aucune n'est cotée, est indiquée ci-après :

	Actifs	Passifs	Produits	Résultat
2011	34 502	20 222	1 297	420
2012	42 894	23 828	15 134	4 345

7. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

	2012 USD 000	2011 USD 000
Créances à recevoir des comités des Jeux Olympiques :		
Londres	12 833	409 183
Sotchi	3 734	3 757
Rio	21 067	2 948
Innsbruck	–	4 934
Autres comités d'organisation	15	–
Revenus de droits à recevoir	4 917	5 064
Impôt anticipé et TVA à récupérer	36 450	10 197
Autres débiteurs	7 570	2 137
Produit à recevoir	14 500	–
Intérêts courus	12 347	18 434
Charges payées d'avance et avances	8 176	39 808
Paiements d'avances au fonds de pension (note 13)	9 109	9 576
Souvenirs olympiques et trophées	978	1 877
Total débiteurs et autres actifs circulants	<u>131 696</u>	<u>507 915</u>

Au 31 décembre 2012, une créance de USD 1.4 million était échue et a été provisionnée. Au 31 décembre 2011, aucun débiteur n'accusait de retard de paiement.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président

06

Célébrer les Jeux

08

Mobiliser et éduquer la jeunesse

16

L'Olympisme en action

22

Soutenir le Mouvement olympique

34

Administration du CIO : efficacité et agilité

44

Principales décisions des Sessions du CIO

50

Les membres du CIO

52

Rapport des auditeurs et états financiers cumulés

58

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et installations USD 000	Aménagements immobiliers, mobilier et équipement USD 000	Systèmes d'information USD 000	Matériels de radio-télédiffusion USD 000	Collections USD 000	Construction en cours USD 000	Total USD 000
Exercice clos le 31 décembre 2011							
Valeur comptable nette à l'ouverture	89 500	16 272	18 996	10 206	27 507	-	162 481
Différences de change	(130)	(222)	(22)	(26)	-	-	(400)
Acquisitions / Cessions nettes	4 928	6 004	11 377	6 881	1 617	-	30 807
Amortissements	(2 384)	(2 986)	(3 899)	1	(1 215)	-	(10 483)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>91 914</u>	<u>19 068</u>	<u>26 452</u>	<u>17 062</u>	<u>27 909</u>	<u>-</u>	<u>182 405</u>
Au 31 décembre 2011							
Coût	128 715	54 194	56 743	57 810	31 457	-	328 919
Amortissements cumulés	(36 801)	(35 126)	(30 291)	(40 748)	(3 548)	-	(146 514)
Valeur comptable nette	<u>91 914</u>	<u>19 068</u>	<u>26 452</u>	<u>17 062</u>	<u>27 909</u>	<u>-</u>	<u>182 405</u>
Exercice clos le 31 décembre 2012							
Valeur comptable nette à l'ouverture	91 914	19 068	26 452	17 062	27 909	-	182 405
Différences de change	1 518	155	20	19	-	368	2 080
Acquisitions / Cessions nettes	(135)	2 529	8 500	2 863	3 963	13 862	31 582
Transferts	-	(4 863)	-	-	-	4 863	-
Amortissements	(2 334)	(3 050)	(6 649)	(9 174)	(1 282)	-	(22 489)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>90 963</u>	<u>13 839</u>	<u>28 323</u>	<u>10 770</u>	<u>30 590</u>	<u>19 093</u>	<u>193 578</u>
Au 31 décembre 2012							
Coût	130 834	50 663	58 542	58 001	35 420	19 093	352 553
Amortissements cumulés	(39 871)	(36 824)	(30 219)	(47 231)	(4 830)	-	(158 975)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>90 963</u>	<u>13 839</u>	<u>28 323</u>	<u>10 770</u>	<u>30 590</u>	<u>19 093</u>	<u>193 578</u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

9. ACTIFS NON LIBREMENT DISPONIBLES

	2012 USD 000	2011 USD 000
Au 31 décembre		
Actifs non librement disponibles à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	412 801	1 336 915
Acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	<u>128 476</u>	<u>530 340</u>
Total des actifs non librement disponibles	<u><u>541 277</u></u>	<u><u>1 867 255</u></u>

Au 31 décembre		
Dont actifs circulants	-	1 598 560
Dont actifs immobilisés	<u>541 277</u>	<u>268 695</u>
Total des actifs non librement disponibles	<u><u>541 277</u></u>	<u><u>1 867 255</u></u>

Au 31 décembre 2012, les acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie sont concentrés sur une seule contrepartie dont la notation S&P est de A- et en 2011 BBB+.

10. CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER

	2012 USD 000	2011 USD 000
Montants à payer aux comités d'organisation des Jeux Olympiques		
Londres	19 280	101
Sotchi	896	-
Rio	51	-
Innsbruck	158	-
Droits à distribuer	8 952	1 058
Autres créanciers	107 848	71 352
Charges à payer	<u>17 738</u>	<u>28 106</u>
Total créanciers et charges à payer	<u><u>154 923</u></u>	<u><u>100 617</u></u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président

06

Célébrer les Jeux

08

Mobiliser et éduquer la jeunesse

16

L'Olympisme en action

22

Soutenir le Mouvement olympique

34

Administration du CIO : efficacité et agilité

44

Principales décisions des Sessions du CIO

50

Les membres du CIO

52

Rapport des auditeurs et états financiers cumulés

58

11. AVANCES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES, REVENUS ET DÉPENSES DIFFÉRÉS

	Avances sur droits TV par devises						Total avances sur droits TV USD 000	Dédution des droits TV répartis à l'USOC USD 000	Avances, nettes USD 000	Revenus différés USD 000	Dépenses différées USD 000
	USD USD 000	EUR USD 000	JPY USD 000	CAD USD 000	GBP USD 000	AUD USD 000					
Jeux de l'Olympiade 2012											
31.12.11	727 008	580 499	298 306	-	-	52 978	1 658 791	(60 231)	1 598 560	110 436	(120 638)
31.12.12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeux Olympiques d'hiver 2014											
31.12.11	165 200	81 077	-	-	-	-	246 277	(19 762)	226 515	32 418	(23 694)
31.12.12	175 100	167 026	57 411	10 729	2 275	-	412 541	(19 762)	392 779	46 528	(37 214)
Jeux de l'Olympiade 2016											
31.12.11	12 812	6 037	-	-	-	-	18 849	-	18 849	-	(13 285)
31.12.12	12 812	22 294	73 447	429	14 948	-	123 930	-	123 930	8 222	(17 495)
Jeux Olympiques d'hiver 2018											
31.12.11	8 314	272	-	-	-	-	8 586	-	8 586	-	(2 715)
31.12.12	8 314	277	-	-	40	-	8 631	-	8 631	-	(3 641)
Jeux Olympiques et Jeux Olympiques de la Jeunesse futurs											
31.12.11	13 902	843	-	-	-	-	14 745	-	14 745	194	(4 744)
31.12.12	13 902	857	-	-	1 178	-	15 937	-	15 937	150	(4 796)
Total											
31.12.11	927 236	668 728	298 306	-	-	52 978	1 947 248	(79 993)	1 867 255	143 048	(165 076)
31.12.12	210 128	190 454	130 858	11 158	18 441	-	561 039	(19 762)	541 277	54 900	(63 146)
Part à court terme											
31.12.11	727 008	580 499	298 306	-	-	52 978	1 658 791	(60 231)	1 598 560	110 480	(123 208)
31.12.12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part à long terme											
31.12.11	200 228	88 229	-	-	-	-	288 457	(19 762)	268 695	32 568	(41 868)
31.12.12	210 128	190 454	130 858	11 158	18 441	-	561 039	(19 762)	541 277	54 900	(63 146)

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

12. FONDS RÉSERVÉS

Ce compte représente des provisions basées sur l'obligation tripartite d'assistance financière auprès des organisations du Mouvement olympique. Les opérations enregistrées en 2012 et 2011 sont les suivantes :

	2012 USD 000	2011 USD 000
Exercice clos le 31 décembre		
Solde au 1 ^{er} janvier	40 558	68 093
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement olympique	81 000	-
Allocation à et fonds dépensés pour le compte de l'Agence Mondiale Antidopage	(13 227)	(13 216)
Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de sport	(8 072)	(6 572)
Programme de solidarité CIO/FI	(2 718)	(2 693)
Assistance financière aux autres organisations du Mouvement olympique	(2 946)	(5 054)
Solde au 31 décembre	<u>94 595</u>	<u>40 558</u>
Au 31 décembre		
Dont part à court terme	29 525	26 751
Dont part à long terme	<u>65 070</u>	<u>13 807</u>
Solde au 31 décembre	<u>94 595</u>	<u>40 558</u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

13.
FRAIS DE PERSONNEL

	2012	2011
	USD 000	USD 000
Salaires	61 995	64 211
Charges sociales	8 279	9 085
Coûts de prévoyance des plans à primauté de cotisations	<u>6 700</u>	<u>4 463</u>
Total frais de personnel (note 17)	<u><u>76 974</u></u>	<u><u>77 759</u></u>

Plans de prévoyance à primauté de prestations

Le fonds de prévoyance du CIO couvre la quasi-totalité des employés. Le plan a été évalué par des actuaires indépendants, suivant la méthode du coût unitaire projeté au 31 décembre 2011.

Les montants enregistrés dans l'état des activités sont les suivants :

	2012	2011
	USD 000	USD 000
Coût des services rendus sur l'exercice	9 547	8 911
Intérêt sur engagements de prévoyance futurs	2 250	2 407
Rendement attendu des actifs du plan	(2 675)	(3 310)
Amortissement net	1 092	191
Contribution des employés	<u>(3 513)</u>	<u>(3 736)</u>
Charges nettes des pensions pour l'exercice, incluses dans les frais de personnel	<u><u>6 700</u></u>	<u><u>4 463</u></u>

Le rendement effectif des actifs du plan se traduit par un gain de USD 8.1 millions en 2012 et de USD 1.3 million en 2011.

La situation du plan de prévoyance et les montants inclus dans l'état de la situation financière aux 31 décembre 2012 et 2011 se présentent comme suit :

	2012	2011
	USD 000	USD 000
Engagements de prévoyance futurs	106 064	89 553
Valeur effective des actifs du plan	<u>(93 348)</u>	<u>(76 040)</u>
	<u>12 716</u>	<u>13 513</u>
Pertes nettes non reconnues	<u>(21 824)</u>	<u>(23 089)</u>
Avance au fonds de pension reconnu dans l'état de la situation financière (note 7)	<u><u>(9 109)</u></u>	<u><u>(9 576)</u></u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

Le mouvement des engagements de prévoyance (prépaiements) comptabilisés dans l'état de la situation financière se présente comme suit :

	2012 USD 000	2011 USD 000
Exercice clos le 31 décembre		
Au début de l'exercice	(9 576)	(7 761)
Total des charges comme ci-dessus	6 700	4 463
Contributions payées	(6 009)	(6 420)
Différence de change	(224)	142
A la fin de l'exercice	<u>(9 109)</u>	<u>(9 576)</u>

Les hypothèses utilisées pour les calculs actuariels sont les suivantes :

	2012	2011
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer les valeurs actualisées	2.00 %	2.50 %
Taux annuel de croissance des salaires futurs	1.75 %	1.75 %
Taux estimé de croissance des prestations futures de prévoyance	0.00 %	0.00 %
Taux estimé de rendement à long terme des actifs du plan	3.50 %	3.50 %
Table de mortalité	LPP2010_G	LPP2010_G

La moyenne pondérée de l'allocation d'actifs du plan sont au 31 décembre :

	2012	2011
Liquidités	50 %	3 %
Actions	12 %	25 %
Obligations	25 %	51 %
Immobilier	7 %	14 %
Autres	6 %	7 %

Les contributions futures estimées sont :

	USD 000
2013	4 707
2014	4 634
2015	4 630
2016	4 586
2017	4 563
2018-2022	22 574

Les contributions estimées au fonds de prévoyance pour l'année 2013 s'élèvent à USD 6.1 millions.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

Le mouvement des engagements de prévoyance futurs est :

	2012	2011
	USD 000	USD 000
Valeur actuelle des engagements au 1 ^{er} janvier	89 553	70 917
Coût des services rendus sur l'exercice	9 547	8 911
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	2 250	2 407
Prestations versées nettes	(2 510)	(4 129)
Gain actuariel net	4 728	12 874
Impact de la variation des taux de change	2 496	(1 428)
	<u>106 064</u>	<u>89 552</u>
Valeur des engagements de prévoyance au 31 décembre		

Le mouvement de la valeur effective des actifs du plan est le suivant :

	2012	2011
	USD 000	USD 000
Actifs du plan à la juste valeur au 1 ^{er} janvier	76 040	69 345
Contributions versées par les employés	3 513	3 735
Contributions versées par l'employeur	6 009	6 420
Prestations versées nettes	(2 510)	(4 129)
Rendement attendu des actifs du plan	2 675	3 310
Gain actuariel net	5 438	(1 984)
Impact de la variation des taux de change	2 183	(657)
	<u>93 348</u>	<u>76 040</u>
Valeur effective des actifs du plan au 31 décembre		

La situation au 31 décembre des cinq dernières années est la suivante :

	2012	2011	2010	2009	2008
	USD 000	USD 000	USD 000	USD 000	USD 000
Valeur des engagements de prévoyance	106 064	89 552	70 917	53 472	43 840
Valeur effective des actifs du plan	<u>(93 348)</u>	<u>(76 040)</u>	<u>(69 345)</u>	<u>(53 252)</u>	<u>(41 686)</u>
Déficit / (surplus)	<u>12 716</u>	<u>13 512</u>	<u>1 572</u>	<u>220</u>	<u>2 154</u>
(Gain) / Perte actuarielle net sur les engagements de prévoyance	(4 728)	(12 874)	(1 550)	(3 580)	4 117
(Gain) / Perte actuarielle net sur les actifs du plan	5 438	(1 984)	(1 418)	3 508	(8 588)

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

14. REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION

	2012 USD 000	2011 USD 000
Source de revenus des droits par continent		
Amérique	1 333 421	-
Europe	615 367	-
Afrique	39 450	-
Asie	484 899	-
Océanie	95 761	-
	<u>2 568 898</u>	<u>-</u>
Revenus des droits de télévision pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse	<u>45</u>	<u>-</u>
Total revenus des droits de télévision	<u>2 568 943</u>	<u>-</u>

15. AUTRES DROITS

	2012 USD 000	2011 USD 000
Redevances :		
Programme marketing du COJO	130 076	-
Fournisseurs	1 539	1 808
Licences	18 464	772
Autres	5 819	3 766
	<u>155 898</u>	<u>6 346</u>
Total autres droits	<u>155 898</u>	<u>6 346</u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

16.
AUTRES REVENUS

	2012 USD 000	2011 USD 000
Revenus diffusion unilatérale et Jeux Paralympiques	114 348	–
Contribution de l'USOC aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver	15 000	–
Autres revenus	<u>5 015</u>	<u>9 967</u>
Total autres revenus, nets	<u>134 364</u>	<u>9 967</u>

17.
COÛTS CENTRAUX ADMINISTRATIFS ET OPÉRATIONNELS

	2012 USD 000	2011 USD 000
Salaires et charges sociales (note 13)	76 974	77 759
Presse, publications et relations publiques	3 336	2 882
Services extérieurs	20 148	23 981
Frais de Session, commission et mission	11 773	12 170
Frais de transport, voyage et résidence	5 854	6 274
Entretien, fournitures et autres charges	20 438	18 400
Impôts et taxes	1 021	330
Amortissements	<u>9 656</u>	<u>8 909</u>
Total des coûts centraux administratifs et opérationnels	<u>149 200</u>	<u>150 705</u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

18. DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES

	2012 USD 000	2011 USD 000
Dépenses liées aux Jeux de la XXX^e Olympiade		
Coûts de diffusion	322 889	-
Coûts de candidature, commissions d'évaluation et de coordination	4 467	-
Coûts de la technologie	35 182	-
Opérations CIO	16 984	-
Subventions aux CNO, comprenant bourses de transport, équipements et athlètes	30 387	-
Frais divers des FI	9 635	-
Contribution au programme antidopage	178	-
Programme du Transfert de la Connaissance (TOK)	1 452	-
Club Olympique	5 083	-
Programme Marketing	5 101	-
Prime d'assurance pour annulation des Jeux	13 462	-
Autres coûts	8 791	-
Total des dépenses liées aux Jeux de la XXX ^e Olympiade	<u>453 611</u>	<u>-</u>

Les coûts de diffusion comprennent les dépenses d'équipement, de production et de télécommunication prises en charge par le Groupe pour la diffusion en direct des signaux télévisuels et radiophoniques des Jeux Olympiques :

	2012 USD 000	2011 USD 000
Coûts de diffusion :		
Matériel de diffusion et construction installations	140 203	-
Amortissement du matériel de diffusion	6 318	-
Salaires et charges sociales	62 506	-
Main-d'oeuvre opérationnelle Jeux	44 733	-
Logistique	33 636	-
Production	13 925	-
Télécommunications	13 477	-
Administration et autres dépenses	8 091	-
Total coûts de diffusion	<u>322 889</u>	<u>-</u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

19.
DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

	2012 USD 000	2011 USD 000
Dépenses liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse		
Coûts de diffusion	1 696	-
Coûts de candidature, commissions d'évaluation et de coordination	1 759	-
Coûts de la technologie	664	-
Opérations CIO	16 059	-
Autres coûts	113	-
Total des dépenses liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse	<u>20 291</u>	<u>-</u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

20.
PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

	2012 USD 000	2011 USD 000
Programme des années précédentes	(1 600)	(2 010)
Programme de l'année en cours		
Programmes continentaux	<u>28 570</u>	<u>32 452</u>
Programme mondial de la Solidarité Olympique :		
Bourses olympiques pour athlètes	7 078	10 644
Subventions pour les sports d'équipes	1 253	3 035
Jeux continentaux et régionaux – Préparation des athlètes	1 305	4 625
Jeux Olympiques de la Jeunesse – Préparation des athlètes	1 174	2 294
Stages techniques pour entraîneurs	2 619	3 097
Bourses olympiques pour entraîneurs	2 051	1 892
Développement de la structure sportive nationale	1 177	1 377
Développement de l'administration des CNO	6 366	6 542
Cours nationaux pour dirigeants sportifs	868	1 079
Formation internationale en management du sport	859	329
Médecine du sport	417	842
Sport et environnement	302	341
Femmes et sport	444	373
Sport pour tous	447	566
Académie Internationale Olympique	412	492
Culture et éducation	797	777
Héritage des CNO	348	636
Aide spéciale pour les CNO 2012	<u>19 800</u>	<u>–</u>
	47 717	38 941
Autres :		
Échanges entre CNO et forums régionaux	532	1 356
Chef de mission Jeux Olympiques	30	308
Chef de mission Jeux Olympiques de la Jeunesse	<u>4</u>	<u>91</u>
	<u>566</u>	<u>1 755</u>
Total du programme de l'année en cours	<u>76 853</u>	<u>73 148</u>
Total des programmes de la Solidarité Olympique	<u><u>75 253</u></u>	<u><u>71 138</u></u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

21.
DISTRIBUTION DES REVENUS

En application d'une recommandation faite durant le XIII^e Congrès Olympique à Copenhague en 2009, la commission exécutive a décidé de revoir son modèle de distribution des revenus. Les revenus distribuables incluent maintenant les revenus en liquide et en nature des droits de télévision, des droits du programme TOP et une partie des revenus issus des royalties. La part des revenus distribuée aux COJOs, à l'USOC et les coûts relatifs aux Jeux Olympiques sont déduits du revenu afin de calculer la part égale attribuable aux Fédérations Internationales, aux Comités Nationaux Olympiques et au Comité International Olympique.

Les montants reconnus dans l'état des activités sont les suivants :

	2012			2011		
	Revenus USD 000	TOP Programme USD 000	Total USD 000	Revenus USD 000	TOP Programme USD 000	Total USD 000
Allocations :						
Comité d'Organisation des Jeux de la XXX ^e Olympiade	713 109	323 141	1 036 250	–	25 188	25 188
Comité d'Organisation des XXI ^e Jeux Olympiques d'hiver	–	9 676	9 676	–	7 444	7 444
USOC	150 578	35 363	185 941	–	29 045	29 045
Fédérations internationales	508 581	–	508 581	50 100	–	50 100
Comités Olympiques Nationaux	376 729	52 417	429 146	50 107	34 837	84 944
Part des Fédérations et de la Solidarité de la prime d'assurance d'annulation des Jeux	2 755	–	2 755	–	–	–
Autres coûts	–	20 399	20 399	–	(2 246)	(2 246)
	<u>1 751 752</u>	<u>440 996</u>	<u>2 192 748</u>	<u>100 207</u>	<u>94 268</u>	<u>194 475</u>
Part des revenus des Comités Nationaux Olympiques réservée dans les fonds affectés	(376 729)	–	(376 729)	(50 107)	–	(50 107)
Distribution de revenus aux COJO, aux FI et à l'USOC	<u>1 375 023</u>	<u>440 996</u>	<u>1 816 019</u>	<u>50 100</u>	<u>94 268</u>	<u>144 368</u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

Pour les Jeux de la XXX^e Olympiade, l'allocation globale des revenus au Mouvement olympique, qui comprend les montants payés ou dus avant 2012, était la suivante :

	USD 000
Revenu net distribuable après déductions des contributions au LOCOG, USOC et des coûts relatifs aux Jeux	1 558 858
Allocation pour :	
Fédérations Internationales	519 619
Comités Nationaux Olympiques	519 619
Comité International Olympique	<u>519 619</u>
Total	<u><u>1 558 858</u></u>

22.
REVENUS FINANCIERS, NET

	2012	2011
	USD 000	USD 000
Revenus d'intérêts	44 662	41 962
Charges d'intérêts	(3)	(73)
Gains (perte) de juste valeur sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	36 894	(24 756)
Gains (pertes) sur vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	1 147	(3 065)
Gains (pertes) sur transactions en monnaies étrangères, net	<u>47 692</u>	<u>2 360</u>
Total des revenus financiers, net	<u><u>130 392</u></u>	<u><u>16 428</u></u>

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

23. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Identification des parties liées

Les membres du CIO sont des personnes physiques. Le nombre des membres du CIO ne peut excéder le total de 115. Le CIO compte actuellement 101 membres, 33 membres honoraires et un membre d'honneur. Du point de vue du Groupe, les personnes suivantes sont considérées comme parties liées : le président, les membres de la commission exécutive et les membres de la direction opérationnelle.

Transactions avec les parties liées

Les membres du CIO, le président du CIO et les membres de la commission exécutive du CIO ne sont pas rémunérés. Néanmoins, le CIO couvre tous les frais liés à l'exercice de leur fonction, en particulier voyage, hôtel et repas, leur verse une indemnité journalière pour les frais annexes ainsi qu'un montant fixe pour couvrir leurs dépenses administratives personnelles.

Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique dépenses de fonctionnement, dans les frais de session, commission et mission. De plus, le CIO supporte les

frais de résidence (location de chambre, frais de séjour, taxes de résidence, assurances) du président, qui se sont élevés à USD 0.709 million en 2012 et USD 0.751 million en 2011. Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique dépenses de fonctionnement, dans les frais de transport, voyage et résidence.

Sont considérés comme étant les membres de la direction opérationnelle du CIO, le président, le directeur général et tous les directeurs du CIO. Ainsi que mentionné ci-dessus, le président n'est pas rémunéré. Les salaires et avantages à court terme des autres membres de la direction opérationnelle représentent USD 7.933 millions en 2012 et USD 9.260 millions en 2011. Les versements en vue d'avantages postérieurs à l'emploi se montent à USD 0.950 million en 2012 et USD 1.152 million en 2011.

24. STRATÉGIE DE GESTION DES FONDS

Le solde des fonds comprend les fonds affectés qui sont gérés séparément en vue du financement du programme de la Solidarité Olympique ainsi que les droits de télévision réservés pour distribution future. Les fonds non affectés sont détenus en vue du financement de la Fondation Olympique ainsi que du fonds de roulement du CIO.

TRANSMETTRE UN HÉRITAGE PAR LE SPORT
RAPPORT FINAL DU CIO 2009-2012

Message du président	06
Célébrer les Jeux	08
Mobiliser et éduquer la jeunesse	16
L'Olympisme en action	22
Soutenir le Mouvement olympique	34
Administration du CIO : efficacité et agilité	44
Principales décisions des Sessions du CIO	50
Les membres du CIO	52
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés	58

Comité International Olympique, Château de Vidy,
1007 Lausanne, Suisse Tél. +41 (0)21 621 6111
www.olympic.org

©Cet ouvrage ne peut être reproduit même partiellement et sous quelque forme que ce soit sans autorisation écrite du Comité International Olympique (CIO). Tous droits de reproduction, traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Conception et réalisation : Thomas and Trotman Design

Photographies : CIO et Getty Images®. Couverture, page 17 CIO / Mine Kasapoglu ; pages 2, 16 CIO / John Huet ; pages 4, 19, 22, 25 CIO / Richard Juilliart ; page 13 SYOGOC / Song Zhenping ; pages 23, 32 CIO / Jason Evans ; page 21 CIO / Chris Holloman ; pages 26, 27 CIO / Randy Lincks ; pages 28, 29 CIO / Kois Miah.

Impression : Pureprint Group, une société neutre en carbone, souscrit à la norme ISO 14001 : 2004 Système de gestion de l'environnement et est enregistrée EMAS, Système de gestion et de vérification environnemental.

®Toutes les marques commerciales sont reconnues comme étant la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Couverture : Le papier utilisé est sans acide et contient 20% de fibres recyclées. Pages intérieures : Papier 100% recyclé.